

STRATÉGIE
2018-2022

Brésil

#MondeEnCommun



The background features several overlapping, thin purple circles and arcs of varying sizes, creating a dynamic, abstract pattern. The word "Brésil" is centered within one of the smaller circles.

Brésil

Préface

En 2017, le Groupe AFD célébrait les 10 premières années de sa présence au Brésil. Histoire courte à l'échelle des relations multiséculaires entre la France et le Brésil et néanmoins histoire profonde qui coïncide peu ou prou avec le lancement du partenariat stratégique entre les deux pays, en 2006. Le Groupe AFD est aujourd'hui le bras financier de ce partenariat, et, par son engagement, crédibilise le message politique de la France au Brésil, en particulier pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris. C'est ce qui donne le sens de son action dans ce très grand émergent, pays continent, acteur clef des relations internationales, par-delà les vicissitudes conjoncturelles. Si le positionnement initial du Groupe, autour des biens publics mondiaux, n'a pas donné les résultats escomptés, l'AFD et PROPARCO ont pu développer au Brésil un ensemble d'activités, financières et partenariales, qui combinent la recherche des co-bénéfices climat et la valorisation des savoir-faire français. Compte tenu des volumes décaissés jusqu'ici (1,8 Mds€), le Brésil compte parmi les 5 premiers risques mondiaux du Groupe. Le dispositif et les moyens mobilisés restent néanmoins modestes et les coûts sont maîtrisés.

L'AFD dispose donc d'une base solide pour définir sa stratégie pour les 5 prochaines années. Conformément aux orientations tracées par le CICID du 8 février 2018, et en cohérence avec le plan d'action de l'Ambassade, **la stratégie de l'AFD est organisée autour du financement de la transition écologique et sociale au Brésil**, porte d'entrée pour la valorisation de l'expertise française, dans un pays où l'intérêt manifesté à l'égard de l'expertise et du savoir-faire français est fort et multiforme.

Cette stratégie prend appui sur :

- ✓ des **acteurs locaux** brésiliens eux aussi engagés dans la mise en œuvre de **l'Accord de Paris** (banques de développement, dont la BNDES, qui était présente au sommet du 11 décembre 2017, municipalités, États), mais confrontés à l'évolution profonde du système brésilien de financement du développement et aux effets de la crise économique brésilienne,
- ✓ les **partenariats** noués avec les acteurs français au cours des dix années écoulées,
- ✓ l'exceptionnel **tissu économique français** au Brésil, où la France est un des tout premiers investisseurs étrangers.

Cette stratégie implique de mobiliser des financements en rapport avec la taille du pays (donc plus élevés, de l'ordre de 1,5 Md € sur la période 2018-2022 pour l'AFD, 500 M€ pour PROPARCO), sa structure fédérale, et la diversité des acteurs. Pour ce faire, il convient de :

- ✓ chercher en priorité à développer les **financements non-souverains** (cible 50 % du portefeuille), **publics et privés**, en cohérence avec les attentes des autorités brésiliennes elles-mêmes et avec les objectifs globaux du Groupe AFD, notamment l'appui à un secteur privé responsable,
- ✓ chercher à conforter les points d'ancrage géographique existants (États du sud et du sud-est), tout en recherchant des partenaires dans le **Nordeste**, plus pauvre, davantage marqué par les inégalités et plus exposé aux conséquences des changements climatiques,
- ✓ identifier les opportunités pouvant exister dans des domaines tels que les industries culturelles créatives et, plus généralement, **l'innovation**.

Elle s'attachera à :

- ✓ **maîtriser les risques** de manière concertée au niveau du Groupe, par une diversification du portefeuille non-souverain et par **l'attention portée aux sujets de conformité**, compte tenu de la situation intérieure brésilienne (suites de l'affaire « Lava Jato », notamment),
- ✓ mettre en œuvre le « **mix produits** » prescrit par l'État français, compte tenu des caractéristiques de l'intervention de l'AFD dans les TGE (absence de coût État, mobilisation des outils de coopération technique de type FEXTE, des avances remboursables pour études de projets),
- ✓ maîtriser les coûts du dispositif, avec la **régionalisation** qui est en cours, tant pour PROPARCO (ouverture d'une antenne à Bogotá rattachée au bureau régional de São Paulo) que pour l'AFD (avec la mise en place de la direction régionale Brésil Cône Sud).

SOMMAIRE

1. ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS POUR LA STRATÉGIE DE L'AFD	5
1.1 Synthèse des enjeux de développement durable	6
1.1.1 Un modèle de croissance à bout de souffle	6
1.1.2 Changement climatique: le Brésil à la fois responsable et vulnérable	7
1.2 Analyse de la stratégie du pays	8
1.3 Panorama du financement du développement	9
1.4 Éléments de cadrage de la stratégie française	10
2. BILAN ET ENSEIGNEMENTS DES ACTIVITÉS PASSÉES, VALEUR AJOUTÉE ET CONTRAINTES DE L'AFD	12
2.1 Bilan quantitatif des activités passées: 1,9 Mds engagés en 10 ans (2007-2017)	13
2.2 Bilan qualitatif et valeur ajoutée	14
2.2.1 Une capacité à adapter ses modes et outils d'intervention à la demande	14
2.2.2 Un ciblage sectoriel et géographique qui clarifie le positionnement	14
2.2.3 Une identité Climat affirmée	15
2.2.4 Des actions d'accompagnement pour lesquelles l'AFD est reconnue et sollicitée	15
2.2.5 Une contribution importante à l'influence française par la mobilisation d'expertise	16
2.2.6 Une activité de production de connaissances stratégiques	16
3. LA STRATÉGIE DE L'AFD AU BRÉSIL POUR LA PÉRIODE 2018-2022	17
3.1 Cadre général	17
3.2 Orientations stratégiques proposées	18
3.2.1 Les partenariats comme mode d'intervention	20
3.2.2 L'appui aux territoires, principalement urbains	20
3.3 Objectifs et activités	21
3.3.1 Objectif 1 = Améliorer la qualité environnementale et la résilience des territoires face aux CC	21
3.3.2 Objectif 2 = Encourager l'innovation et les villes intelligentes porteuses d'inclusion sociale	23
3.3.3 Objectif 3 = Accompagner la transition énergétique	24
3.3.4 Objectif 4 = Promouvoir le rôle des banques de développement dans l'exécution de l'Accord de Paris	25
3.4 Objectifs transversaux	26
3.5 Production de connaissances	26
4. MOYENS D'INTERVENTION ET MODALITÉS DE SUIVI DE LA STRATÉGIE	28
LISTE DES SIGLES	30



1.

**ÉLÉMENTS
DÉTERMINANTS
POUR LA
STRATÉGIE
DE L'AFD**

1.1. SYNTHÈSE DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La compréhension des enjeux de développement durable du pays est inséparable de son histoire et de sa géographie. Pays continent dans lequel ne manquent ni l'espace, ni les ressources naturelles, le Brésil est un État fédéral qui cherche à concilier les contraires : un État providence (parmi les plus anciens d'Amérique latine) et l'équilibre budgétaire, une démocratie libérale (obsédée par l'équilibre des pouvoirs) et la captation oligarchique des rentes diverses, le protectionnisme (qui a permis la naissance de champions nationaux) et la quête de la compétitivité, l'investissement indispensable et l'épargne insuffisante, la lutte contre la corruption (qui doit beaucoup à la vigueur de sa démocratie) et une image écornée à l'international, etc.

1.1.1 Un modèle de croissance à bout de souffle

Après la décennie dorée des années 2000, porteuse de progrès sociaux, la crise multidimensionnelle qui touche le Brésil depuis 2014 révèle des défis majeurs à relever pour retrouver une croissance inclusive et durable.

Sauvegarder les acquis sociaux

Entre 2004 et 2012, la croissance et les politiques redistributives ont permis la création de 20 millions d'emplois, faisant diminuer de moitié le travail informel et sortant près de 30 millions de personnes de la pauvreté. Or, certaines de ces avancées sont aujourd'hui menacées. En effet, le nécessaire ajustement budgétaire, le plafonnement des dépenses¹ et la baisse des investissements publics risquent de peser sur les dépenses sociales (cf. Bolsa familia, réforme des retraites en cours), et donc *in fine* d'aggraver des **inégalités déjà fortes**. La question du respect du **droit des populations autochtones** est également un sujet d'attention dans l'ensemble du pays et plus particulièrement à l'échelle de certains États.

“

Sur les 50 villes les plus violentes au monde(), 19 sont brésiliennes.*

() Selon le taux d'homicides en 2016 (Source CCSPJP)*

Traiter les externalités négatives de la violence

Le niveau de violence élevé, notamment en milieu urbain², est un enjeu majeur au Brésil. Du fait des interactions avec l'emploi et le genre³, c'est un **frein au développement** (impact équivalent à 3 % du PIB en moyenne, selon une étude de la BID en 2017). Les **enjeux de sécurité**, et donc de **respect du droit**, sont immenses, et les causes multiples (pauvreté et inégalités, culture de la violence, criminalité organisée, manque d'espaces publics aménagés, croissance urbaine rapide et désorganisée,...). La violence, qui dégrade l'environnement urbain, affecte particulièrement les quartiers précaires des villes du Nordeste.

Assainir la gouvernance politico-économique, regagner la confiance et l'Investment grade

La crise qui touche le Brésil depuis 2015 est d'abord une crise politique : corruption de la classe politique, norme juridique complexe, lourde et fluctuante, équilibre des pouvoirs conduisant à la paralysie de l'exécutif. Les révélations sur l'ampleur de l'affaire « Lava jato » ont mis en lumière une **corruption** généralisée à l'ensemble du système politico-économique brésilien. La crise est aussi économique (dépendance aux matières premières, problème de compétitivité) et financière (dérive de certaines dépenses publiques). La **récession** s'est creusée en 2016 sous l'effet conjugué des chocs externes, des restrictions budgétaires, de l'arrêt des investissements publics et plus généralement de la crise de confiance des consommateurs, aboutissant à un repli sur 2 ans de plus de 7 % du PIB sanctionné par la **perte de l'Investment grade**. Les impacts sur l'économie réelle sont très lourds avec la remontée du chômage à 12 % touchant en premier lieu les jeunes, la chute de la production industrielle et la fragilisation des récentes⁴ classes moyennes, avec la remontée spectaculaire de l'informalité (47 % des emplois en 2017, selon l'IBGE).

Relancer l'investissement et retrouver la croissance

Si la mise en œuvre du plafonnement des dépenses est nécessaire pour maîtriser la croissance de l'endettement public, il s'est effectué jusqu'à présent au détriment de l'investissement public (4,5 % du PIB en 2016, 2 % en 2017). La **reprise de l'investissement** privé est devenu nécessaire, notamment dans les infrastructures (programme PPI), jusqu'à mi-2017 obéré par des taux d'intérêt réels élevés, afin de permettre un retour de la **croissance**. Il reviendra au nouveau gouvernement (sorti des urnes en 2018) de mener jusqu'au bout les réformes structurelles nécessaires au redressement des comptes publics (système de retraite), de s'attaquer aux multiples contraintes pesant sur

¹ Les dépenses du gouvernement fédéral pour la santé et l'éducation auraient baissé de 3,1 % entre 2016 et 2017.

² Corruption généralisée, trafics, économie criminelle, homicides, violence de genre (familiale et de rue).

³ En ville, la violence limite la mobilité, et donc l'accès à l'espace public et à l'emploi, singulièrement pour les femmes.

⁴ Sorties de la pauvreté par les grands programmes sociaux de l'ère Lula.

la compétitivité de l'économie brésilienne qui constituent le « **custo Brasil** » et, ainsi, de mieux insérer le pays dans les chaînes de valeur mondiales.⁵

Aux nécessités économiques s'ajoutent des problématiques sociales liées aux **enjeux de sécurité et de la ville durable** : la **forte urbanisation** du pays (85 % de la population) rend son évolution particulièrement sensible aux impacts des changements climatiques, au manque d'infrastructures et à leur dégradation. Des **investissements massifs sont nécessaires** en assainissement, transports (ferroviaire, routier, aéroportuaire, portuaire), mais aussi dans l'énergie (production, transmission, distribution), pour rattraper les retards du Brésil dans un contexte où l'investissement public diminue et l'investissement privé tarde à prendre le relai.

Reconquérir un leadership régional et une place internationale

En parallèle sur la scène internationale, le Brésil a progressivement construit un leadership réel, mais évolutif : à l'OMC⁶, au G20, d'abord dans une posture de contestation idéologique de l'ordre établi (distançiation avec les Occidentaux), parmi les BRICS (renforcement des liens avec la Chine et le continent africain), affichant ses ambitions d'influence au niveau régional (leadership de l'Unasur, aujourd'hui relégué au second plan), et depuis peu dans une posture de coopération (entrée au Club de Paris fin 2016, candidature à l'OCDE mi-2017).

1.1.2 Changement climatique : le Brésil à la fois responsable et vulnérable

Préservation des ressources naturelles et climat sont au cœur des enjeux de développement du Brésil.

Les risques environnementaux amplifiés par la vulnérabilité du pays au changement climatique (CC) menacent la qualité de vie des populations. Les externalités négatives des villes, les grands choix agro-industriels, engendrent une pollution croissante. Si le pays n'était responsable en 2016 que de 3,4 %⁷ des émissions mondiales⁸ de gaz à effet de serre, ses émissions ont toutefois augmenté (+9 % en 2016, en raison d'une reprise de la déforestation de +27 %) malgré la récession économique (-3,6 %), faisant du pays la seule grande économie dont les émissions croissent sans créer de richesses pour sa population.⁹ Les enjeux d'atténuation sont surtout liés à la croissance urbaine, aux transports et à l'agriculture (activité économique responsable, avec l'élevage, de 74 % des émissions). Les enjeux d'adaptation se concentrent essentiellement sur la résilience des villes aux impacts du CC.

De vastes richesses¹⁰ naturelles à conserver

Ces réserves constituent depuis des siècles et encore aujourd'hui les sources principales de développement du

pays. L'agrobusiness est en pleine expansion (18 % du PIB ; 17 % de l'emploi productif) et représente 40 % des exportations. En 2017, le Brésil devient le premier producteur pétrolier latino-américain, devant le Venezuela et le Mexique, avec un enjeu important autour de la coûteuse exploitation¹¹ des champs du *Pré-sal* qui permet au pays d'envisager un doublement de sa production¹² d'ici 2030. Les industries extractives sont en elles-mêmes causes de dégradation de l'environnement. Ainsi, dans le même temps, **le Brésil a une responsabilité particulière dans la préservation de la biodiversité**, les différents biotopes du pays abritant près de 20 % des espèces de la planète. Par ailleurs, le Brésil subit des épisodes de sécheresse de plus en plus marqués et fréquents : la pression sur la ressource en eau (moindre recharge des nappes phréatiques déjà surexploitées et réduction du débit des fleuves) impacte directement les activités économiques (productions agricole et électrique). En ce sens, la préservation des ressources et la sécurisation de l'approvisionnement en eau relèvent notamment d'une meilleure gestion et allocation des usages.

Une production électrique peu carbonée mais fragilisée

À l'inverse de nombreux pays, la capacité installée du Brésil provient pour les trois quarts des énergies renouvelables, dont la moitié de l'énergie hydroélectrique.¹³ La production d'électricité n'est donc responsable que de 15 % des émissions au Brésil. Mais le potentiel de génération hydroélectrique exploitable est contraint (sites de production éloignés des sites de consommation) et surexposé au risque croissant de sécheresse. L'abandon de projets solaires et éoliens en 2016, où prédominent des technologies étrangères, s'explique surtout par la crise récente (baisse de la consommation d'où risque de surcapacité), et ne devrait être que temporaire. **Lenjeu reste bien de promouvoir massivement les énergies renouvelables alternatives** (éolien, biomasse, solaire) pour limiter la tentation du recours à la génération thermique et répondre à la demande future, tout en limitant les impacts environnementaux et sociaux associés, grâce à la planification.

Les transports, premiers émetteurs et consommateurs¹⁴ d'énergie du pays

Malgré une politique volontariste de développement des carburants alternatifs et l'importance du recours aux biocarburants (éthanol et, dans une moindre mesure, biodiesel de soja), qui représentent 20 % de la consommation, les émissions du secteur sont en hausse. En outre, la production énergétique à base de biomasse peut être émissive (brûlage de bagasse). Le potentiel de réduction des GES dans le secteur des transports est ainsi plus élevé que dans la production électrique. Le défi posé au Brésil est donc celui des trois

⁵ Le Brésil est au 57^e rang du classement 2015 établi par le World Economic Forum (WEF) et au 116^e rang du Doing Business 2016 de la Banque Mondiale en raison, notamment, de sa mauvaise performance en termes d'efficacité logistique (145^e rang du classement).

⁶ Le Directeur général de l'OMC, brésilien, a vu son mandat reconduit en 2017. Un Brésilien dirige la FAO. Un autre a dirigé la Cnuced.

⁷ Alors que le Brésil représente en 2016 2,9 % du PIB mondial.

⁸ Soit le 7^e émetteur mondial (3^e émergent) derrière la Chine, les États-Unis, l'Europe, l'Inde, la Russie et le Japon.

⁹ Source : SEEG (Système d'Estimation des Emissions de GES) de l'Observatoire du Climat brésilien.

¹⁰ 63 % de la surface de la forêt tropicale amazonienne ; 12 % des ressources mondiales en eau douce ; 1,7 % des réserves pétrolières mondiales.

¹¹ Fin du monopole de la compagnie pétrolière fédérale Petrobras.

¹² Actuellement de 2,5 millions de barils/jour (source IHS Markit).

¹³ Les grands barrages hydroélectriques couvrent 2/3 des besoins en énergie électrique.

¹⁴ Près de 69 % de la consommation finale d'énergie (source International Energy Agency 2014).

pilliers d'action d'une mobilité urbaine durable: (i) éviter les émissions en agissant sur la forme des villes, (ii) reporter les déplacements vers des modes de transport moins émissifs, notamment les transports collectifs et (iii) améliorer l'efficacité énergétique des carburants actuels, que ce soit en accroissant la part des biocarburants ou en développant la mobilité électrique. **L'articulation des investissements en infrastructures de transport avec l'utilisation d'outils de planification favorisant des villes plus compactes et intégrées (mixtes en usages) constitue donc un enjeu crucial** de morphologie urbaine pour réduire les temps de trajet domicile-travail, en augmentation constante depuis 10 ans.

Une vulnérabilité urbaine qui place les villes au cœur des enjeux d'adaptation

Les modèles climatiques prévoient une augmentation de la fréquence des événements pluvieux intenses dans les régions Sud et Sud-Est, où les villes sont les plus densément peuplées (États de Rio Grande do Sul, Paraná, São Paulo, Rio de Janeiro et du Sud-Ouest du Minas Gerais): elles seront ainsi plus exposées aux pertes et dommages liés aux inondations. Les mégapoles côtières comme Recife ou Rio de Janeiro sont aussi menacées par la hausse du niveau de la mer (inondations, érosion et intrusion d'eau saline dans les aquifères). L'engagement des collectivités locales dans une **planification urbaine résiliente intégrant les risques climatiques** (inondations/glislements de terrain/vagues de chaleur en particulier) est donc une priorité, en incluant le financement de mesures infrastructurelles et de solutions fondées sur la nature, notamment dans les zones côtières.

Une agriculture fortement émissive en raison de l'élevage bovin (second émetteur)

L'élevage représente plus de 90 % des émissions de l'agriculture devant l'épandage d'engrais de synthèse fortement émetteurs d'oxyde d'azote. Le Brésil est un des principaux pays exportateurs de produits agricoles, agroalimentaires et de biocarburants, et à ce titre responsable d'une forte pression sur la terre (et potentiellement de déforestation par la conversion des terres). **L'expansion des pratiques sobres en carbone** dans ce secteur constitue donc, sous réserve de financements à la hauteur des enjeux, une partie de la solution brésilienne pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Enrayer la reprise récente de la déforestation

Alors que le Brésil avait réalisé des progrès significatifs dans la réduction de la déforestation (surtout entre 2010 et 2014), les enjeux liés à la qualité de l'air, la pollution de l'eau, le déficit de traitement et l'exposition aux pesticides sont encore largement sous-estimés, et une reprise de la déforestation est constatée depuis 2015¹⁵, conséquence notamment d'une culture extensive du soja pour l'export. À cela s'ajoute une vulnérabilité croissante du couvert forestier aux incendies liés à l'assèchement de la forêt tropicale. L'enjeu capital pour inverser la tendance est de **retrouver une stabilité politique favorable à un portage fort** pour une application réelle de la politique brésilienne de protection de la forêt au même titre que la Politique nationale sur le changement climatique adoptée en 2009 et les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris.

1.2. ANALYSE DE LA STRATÉGIE DU PAYS¹⁶

Après les élections de 2018, le gouvernement doit encore définir les grandes orientations de sa stratégie de développement. Face aux impératifs de court terme – déficit des finances publiques, crise financière des États fédérés, situation du système des retraites –, des réformes structurelles s'imposent. Mais quelles que soient les options retenues, la stratégie brésilienne en matière de développement est celle d'un État fédéral très décentralisé, dans lequel les acteurs et les financeurs des politiques publiques sont nombreux, et les politiques publiques pas toutes cohérentes entre elles. Néanmoins, on peut souligner les faits suivants :

La contribution brésilienne (INDC) comporte un objectif inconditionnel de réduction¹⁷ des émissions de gaz à effet de serre (GES) du pays de 37 % en 2025 par rapport à 2005, ainsi qu'un objectif indicatif de réduction de 43 % d'ici 2030, que le pays compte atteindre en poursuivant ses efforts

de réduction des émissions liées à l'usage des terres. Ces engagements apparaissent toutefois moyennement ambitieux¹⁸, l'année 2005 prise pour année de référence ayant enregistré des émissions particulièrement élevées. C'est surtout la récession économique, par la moindre consommation, et la politique anti-déforestation qui ont permis au Brésil de respecter ses engagements jusqu'à présent.

Les liens entre politique climatique brésilienne et politique forestière sont à la mesure du fait que 61 % des émissions du pays proviennent du changement d'affectation des terres et de la foresterie. Depuis la conférence de Copenhague, le Brésil s'est volontairement engagé dans la réduction de 80 % de la déforestation en Amazonie en 2020 par rapport à 2005 (et de 40 % dans le Cerrado, au centre du pays), visant même une déforestation illégale nulle en Amazonie à horizon 2030. En 2012, la réduction avait atteint 76 %, même si les

¹⁵ + 24 % en 2015/2014, +30 % en 2016/2015 (source INPE).

¹⁶ Susceptible d'évoluer suite aux élections générales d'octobre 2018.

¹⁷ Le Brésil est un des rares pays non développés (et le seul émergent) à avoir pris des engagements de réduction d'émissions en chiffres absolus à échéance 2025.

¹⁸ Hors secteur des terres (LULUCF), la NDC prévoit une augmentation des émissions de 40 % en 2025 et de 35 % en 2030, témoignant d'un manque d'ambition sur le secteur de l'énergie au sens large.

dernières données indiquent une tendance à la hausse du rythme de déforestation. L'enjeu fondamental réside désormais dans l'application effective du code forestier adopté en 2012, à commencer par l'établissement d'un cadastre environnemental et rural, et au-delà, le respect des aires protégées. Les effets des politiques annoncées début 2019 devront être suivis de près.

La contribution brésilienne accorde par ailleurs une grande place à l'adaptation, en mettant l'accent sur la sécurité hydrique, énergétique et alimentaire. Pour mettre en place sa trajectoire bas carbone et ses priorités en termes d'adaptation, le Brésil s'est doté d'un cadre législatif et de gouvernance assorti de mécanismes participatifs. Sa politique nationale de lutte contre le changement climatique, instaurée dès 2009, est déclinée en plans sectoriels (dont un plan national de gestion des catastrophes naturelles depuis 2012) et complétée par un Plan national d'adaptation adopté en 2016, qui se veut un instrument essentiel pour la mise en place et le suivi de la NDC.

Le financement des investissements dans les infrastructures s'ouvre désormais largement au secteur privé: via des privatisations de compagnies du secteur public marchand (services), des concessions (ports, aéroports) ou la

promotion des PPP. Cette évolution du modèle de financement des infrastructures fait l'objet d'une stratégie nationale, avec, au niveau local, un objectif d'amélioration de la qualité des services publics relevant des compétences municipales.

Les États et les municipalités qui sont en première ligne pour les investissements en matière de développement urbain (mobilité, eau, assainissement, etc.), sont de plus en plus conscients des enjeux de durabilité. C'est encore plus vrai des institutions financières de développement, comme en témoigne la participation active des banques brésiliennes au *One Planet Summit* de décembre 2017. Le rôle des financeurs publics et notamment celui de la BNDES est en profonde mutation mais la prise en compte des enjeux de développement durable n'est pas remise en cause.

1.3. PANORAMA DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Les effets du poids des bailleurs publics internes

Bien qu'ouvert aux banques de développement multilatérales, le Brésil a choisi de recourir prioritairement à ses instruments financiers étatiques pour son développement domestique. La création de grandes banques publiques jalonne en effet l'histoire du développement du Brésil, de Banco do Brasil en 1808 à la BNDES en 1952, en passant par la *Caixa econômica federal* en 1861 : la BNDES finance les entreprises, les politiques industrielles, l'agriculture et les infrastructures¹⁹, la Caixa se concentre sur les prêts immobiliers et sociaux. Au niveau régional, le relais est pris par les banques de développement des États fédérés (ex. BDMG, BRDE) ou fédérales (Banques du Nordeste et d'Amazonie). La crise économique et financière depuis 2014 a réduit nettement les capacités²⁰ de ces banques, renchéri le coût du crédit²¹ et raréfié les ressources longues²² ce qui, combiné aux affaires de corruption enrayant l'activité des grandes entreprises publiques et privées, a donné un coup d'arrêt aux programmes d'investissement.

L'investissement a atteint un niveau historiquement faible de 17,8 % du PIB en 2015²³, creusant encore le fossé lié au manque d'infrastructures.

Des bailleurs de fonds concentrés sur le développement des États fédérés

Le **stock de dette externe** du Brésil est relativement faible et essentiellement à long terme. Il s'élève à 340 Mds USD fin 2017, soit **17 % du PIB de 2016** (15 %²⁴ en 2015, 26 % en 2014). L'État brésilien emprunte peu aux bailleurs de fonds internationaux, mais les collectivités locales²⁵ et les banques et entreprises publiques y sont autorisées avec ou sans²⁶ la garantie de l'Union à travers un processus strict d'autorisation. Le gouvernement encourage les bailleurs de fonds multilatéraux (BID, Banque mondiale, CAF, BEI, NDB) et bilatéraux (JICA, KfW, AFD) à soutenir le développement des États fédérés en appuyant leurs programmes d'investissement.

Le pays reçoit entre 3 et 5 Mds USD de financement de

¹⁹ La BNDES finance à elle seule environ 40 % des infrastructures du pays.

²⁰ -28 % de décaissements en 2015 et -40 % pour les prêts bonifiés en 2016 pour la BNDES. Les taux des prêts immobiliers de la CAIXA sont passés en 2016 de 9,9 à 11,22 %.

²¹ Le taux SELIC de la banque centrale a doublé de 7 à 14,25 % entre 2013 et 2015 avant de redescendre progressivement à 6,75 % début février 2018, son plus bas historique (Source : SER).

²² Le poids des taux d'intérêt bonifiés pratiqués par la BNDES et la Caixa est devenu insoutenable pour le budget national (3% du PIB en 2015).

²³ Contre 19,7 % du PIB fin 2014, 35 % en Inde et 50 % en Chine (Source : DG Trésor).

²⁴ Estimation DG Trésor.

²⁵ États fédérés et municipalités.

²⁶ Les banques et entreprises à capitaux mixtes empruntent en non souverain (sans la garantie fédérale).

projets par an, dont la plus grosse part des bailleurs multilatéraux (1 Md de la BID et 1 Md de la BIRD en 2016). Fin 2015, l'encours total des prêts des institutions financières internationales s'élevait à 53 Mds²⁷ USD (dont 2 % de l'AFD). Le Brésil a été en 2016 le 10^e récipiendaire de l'APD totale nette française, la France étant le 3^e bailleur d'APD bilatérale au Brésil en 2016 derrière l'Allemagne et l'UE. Les engagements des bailleurs multilatéraux du Brésil ont tous fortement décliné entre 2015 et 2017. Dans l'attente d'une stabilisation politique et économique, les IFI se sont lancées dans une réflexion sur les modalités et

outils d'intervention adaptés au Brésil de demain, priorité étant donnée pour la plupart à l'exécution des portefeuilles en cours et au déblocage des signatures suspendues, même si les engagements ont repris en 2018. Il n'en demeure pas moins que compte tenu de la forte croissance de la dette publique brésilienne, le Brésil a réduit le plafond des garanties qu'il accorde aux bailleurs internationaux et encourage désormais le développement des financements non souverains.

1.4. ÉLÉMENTS DE CADRAGE DE LA STRATÉGIE FRANÇAISE

Des échanges économiques dynamiques marqués par d'importants IDE français

La dynamique des relations économiques est fondée à la fois sur le commerce et l'investissement dans un pays qui, pour les entreprises françaises, n'est plus un simple marché mais une cible de leur stratégie globale de développement. En 2016, les entreprises françaises figurent toujours parmi les principaux investisseurs étrangers au Brésil, la France se classant 4^e investisseur net²⁸, 2^e en flux. La présence économique française au Brésil est importante, ancienne et diversifiée, avec la plupart des grands groupes français couvrant l'ensemble des secteurs de l'économie du pays. En 2016, ce sont 877 entreprises françaises qui emploient directement ou via leurs filiales brésiliennes plus de 500 000 personnes au Brésil. Le Brésil accueille le 5^e stock d'IDE français (32 Mds USD en stock en 2016) et représente le 2^e destinataire derrière la Chine, les entreprises françaises n'ayant pas remis en cause leur présence malgré la crise que traverse le pays. Ces investissements génèrent d'importants retours financiers pour l'économie française, estimés à 1,5 Mds EUR en 2015, auxquels il faudrait ajouter les retours financiers indirects pour des groupes français transitant par des pays tiers. Dans un contexte économique dégradé et malgré sa relative fermeture (taux d'ouverture²⁹ de 13 % du PIB contre 32 % pour la France), le Brésil demeure un marché attractif, fort de 207 millions d'habitants. São Paulo a été reconnu comme un « French Tech hub » en 2016.

Une coopération culturelle, scientifique et technique dense

La relation bilatérale s'appuie sur un socle de coopération solide et diversifié, avec un pays où la francophilie est vivace et où la diversité culturelle est une composante de l'identité nationale. L'action en faveur du français et des échanges culturels constitue un pôle de coopération

important porté par un réseau de quarante Alliances françaises accueillant près de 35 000 élèves et les trois lycées français comptent au total 2 500 élèves. Avec le programme CAPES-COFECUB qui a permis de former près de 2 000 docteurs brésiliens depuis son lancement, **la France est le 2^e partenaire européen du Brésil en matière universitaire et la 3^e destination mondiale³⁰ des étudiants brésiliens (plus de 4 000 étudiants)**. La coopération artistique est également dynamique dans le champ des industries culturelles. Par ailleurs, **le Brésil est le premier partenaire de la France en Amérique latine pour la coopération scientifique** : l'IRD, le CIRAD et le CNRS mènent des activités de recherche, de formation et d'innovation en partenariat avec des institutions et universités brésiliennes depuis plus de 50 ans, mobilisant de nombreux chercheurs et ingénieurs répartis dans plus de 30 unités mixtes internationales. Ces programmes appuient notamment la coopération tripartite entre la France, le Brésil et l'Afrique et la coopération transfrontalière avec la Guyane.

Une coopération transfrontalière multiforme entre l'État de l'Amapa et la Guyane

La coopération transfrontalière est une singularité de la relation entre les deux pays, la France étant le seul pays européen à partager plus de 700 km de frontière avec le Brésil. Elle touche aux domaines de la santé, de l'éducation, du développement durable, répond aux préoccupations de chaque partie liées aux risques transfrontaliers (immigration clandestine, sécurité, orpaillage illégal, risques sanitaires) et encourage le développement économique, social et culturel entre les deux territoires. La commission mixte transfrontalière réunit chaque année les autorités territoriales et nationales des deux pays pour en assurer le pilotage. L'ouverture à la circulation du pont transfrontalier sur l'Oyapock en mars 2017 demeure le

²⁷ Source Ministère du plan.

²⁸ Selon la banque centrale brésilienne.

²⁹ Source CEPII : <http://visualdata.cepii.fr/panorama/fr/?country=France>.

³⁰ Derrière les États-Unis et le Portugal.

projet le plus emblématique. Un programme de coopération transfrontalière en Amazonie (Guyamazon) associant l'IRD et le CIRAD cible les fondations d'appui à la recherche des États du Nord du Brésil. L'AFD intervient à partir de l'agence de Cayenne, en soutien à des projets d'infrastructure (télécommunication, interconnexion électrique).

Un potentiel de coopération décentralisée qui peine à s'affirmer

Lancée dans les années 2000, et ponctuée en 2005 par l'année du Brésil en France, la coopération décentralisée franco-brésilienne, formalisée en 2008 par un protocole d'accord approuvé par le Sénat brésilien en 2011, a permis le développement d'une trentaine de liens entre collectivités françaises et brésiliennes, dont certains appuyés par des projets de l'AFD.³¹ Depuis 2016 et la réforme des régions en France, ces liens se sont distendus et si des intérêts réciproques et échanges perdurent entre collectivités françaises et brésiliennes, ils ne se traduisent plus systématiquement par des coopérations décentralisées formelles. Compte tenu de la demande brésilienne, motivée par le succès des coopérations passées, l'AFD accorde beaucoup d'intérêt à l'accompagnement technique des collectivités territoriales françaises et veille à identifier les outils et axes de coopération idoines pour continuer à mobiliser leur expertise, en complémentarité avec celles d'Expertise France.

³¹ Etat du Minas Gerais et région Nord-Pas-de-Calais – devenue Hauts-de-France – pour la réduction des inégalités territoriales et la reconversion des territoires miniers (voir §.2.2.3) ; Etats de Rio de Janeiro et de São Paulo avec la région Ile-de-France sur la mobilité urbaine (voir § 2.2.4).



2.

**BILAN ET
ENSEIGNEMENTS
DES ACTIVITÉS
PASSÉES, VALEUR
AJOUTÉE ET
CONTRAINTE
DE L'AFD**

2.1. BILAN QUANTITATIF DES ACTIVITÉS PASSÉES: 1,9 MDS ENGAGÉS EN 10 ANS (2007-2017)

Premier pays d'intervention du Groupe en Amérique latine en 2007, le Brésil représente à lui seul, dix ans après, 23 % des engagements de l'AFD en ALC et 50 % de ceux de PROPARGO en Amérique du Sud. Le Brésil est ainsi un des rares pays où le Groupe AFD a déployé ses activités de façon globalement équilibrée entre le souverain et le non souverain.

L'AFD a démarré son activité en Amérique latine par le Brésil en 2007 avec un mandat de gestion des biens publics mondiaux portant sur la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et la lutte contre les maladies transmissibles.³² En 2011, l'AFD a fait évoluer sa stratégie pour adopter un positionnement appuyé sur:

- l'aménagement durable de la ville et des territoires;
- la gestion durable des ressources naturelles et de l'eau;
- la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Le déploiement des activités s'est concrétisé en 2012 et 2013 par 6 projets pour un total de plus de 1 Md€. Les lignes de crédit engagées en 2013 et 2014 ont renforcé la cohérence sectorielle et la concentration dans les États où l'AFD était déjà présente (BDMG dans le Minas Gerais, premier projet dans lequel le climat est un objectif explicite; BNDES sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique) et contribué à la relance de l'activité de financement non souverain (NS). Ce mandat a permis d'atteindre les objectifs fixés en matière de co-bénéfices climat, tout en respectant les instructions du gouvernement français interdisant l'emploi de coût État dans les très grands émergents (TGE)³³, hors coopération technique.

La loi du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale incite à mobiliser « les acteurs français dans leur diversité » pour renforcer le partenariat avec les TGE et rechercher avec eux « des solutions partagées aux défis communs ». Ainsi, depuis le démarrage des activités au Brésil, **3,3 millions d'euros (dont 1,8 million d'euros sur FEXTE) ont été alloués à la coopération technique** en accompagnement des prêts pour favoriser la mise en réseau d'experts français et brésiliens, particulièrement dans les secteurs du développement urbain durable et de la mobilité, sur les enjeux d'atténuation. L'AFD a également mobilisé 1,5 M EUR de fonds délégués de l'Union Européenne (LAIF), dans le cadre d'un cofinancement avec la BID sur le secteur de l'énergie.

Fin 2017, le portefeuille AFD (hors PROPARGO) se compose de 12 projets, représentant un encours total de 1,564 Md EUR³⁴, dont 74 % en souverain, 26 % en NS et 0,2 % en subvention (FEXTE et LAIF).

PROPARGO au Brésil :

Présent au Brésil depuis 2007 également, avec un bureau régional implanté à São Paulo, PROPARGO y a signé 19 opérations pour un montant total de 563 M€ (ainsi que 4 projets multi-pays à forte emphase sur le Brésil pour 44 M€). Mi 2017, le portefeuille des opérations strictement brésiliennes de PROPARGO présente un encours de 291 M€, dont 111 M€ de sous-participations AFD, correspondant à un risque pondéré de 507 M€ (soit une pondération moyenne de 1,74). Le Brésil est le second pays d'intervention de PROPARGO en termes d'encours.

L'action de PROPARGO au Brésil a été particulièrement diversifiée :

- Sur le plan sectoriel, puisque ses interventions ont concerné l'essentiel de ses secteurs de concentration, dont notamment l'agro-industrie (93 M€), le secteur financier (169 M€), les infrastructures (160 M€ pour des projets d'énergie renouvelable et 34 M€ pour des projets d'eau et assainissement) ou encore les secteurs sociaux (80 M€ dans le domaine de la santé et 8 M€ dans celui de l'éducation) ;
- En termes d'instruments déployés, puisque PROPARGO est intervenu en dette senior, en dette subordonnée et en fonds propres.

60 % (en valeur) des transactions réalisées (soit 336 M€) visaient à générer des impacts positifs sur le climat.

En intégrant les opérations de PROPARGO, qui s'inscrivent dans le même mandat et dans une stratégie cohérente au sein du Groupe, le Brésil fait partie des trois premières³⁵ expositions du Groupe AFD, avec un risque brut total de 1,8 Md EUR (dont 0,3 relevant des activités de PROPARGO).

Par ailleurs, le **Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)** est actif dans la région et a notamment soutenu sur la période un projet de gestion durable de la forêt publique de l'État d'Amapá (en marge du programme REDD+ sur le plateau des Guyanes, englobant le Nord du Brésil), ainsi qu'un projet de reforestation et de puits de carbone dans la région nord-ouest du Mato Grosso à hauteur de 2 M€ (Plateforme Expérimentale pour la Gestion des territoires ruraux d'Amazonie légale [PETRA] sur la question de l'extension des frontières agricoles et la préservation des forêts).

³² Plus précisément, le premier mandat de l'AFD au Brésil, défini lors du CICID de 2002, se restreignait à la coopération régionale entre la Guyane française et l'État d'Amapá dans la perspective de favoriser l'intégration de la région Guyane.

³³ Très Grands Emergents, dont le Brésil fait partie aux côtés du Mexique, de l'Inde, de la Turquie,...

³⁴ Décaissé à 83 %.

³⁵ Avec le Maroc et la Turquie.

2.2. BILAN QUALITATIF ET VALEUR AJOUTÉE

En dix ans d'intervention, la visibilité de l'AFD s'est progressivement construite grâce à :

2.2.1 Une capacité à adapter ses modes et outils d'intervention à la demande

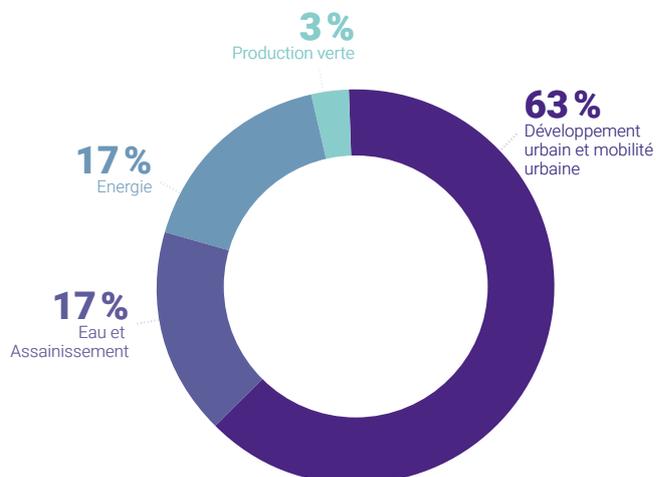
L'AFD au Brésil a mobilisé la palette complète d'outils de financement dont elle dispose, à l'échelle des besoins des collectivités brésiliennes (**prêts budgétaires** aux États fédérés et **prêts-programmes** aux municipalités pour appuyer les politiques publiques portées par leurs administrations), mais aussi auprès de leurs émanations, dont les entreprises publiques d'eau et d'électricité (**prêts-projets** d'investissements) et les banques publiques de développement (**lignes de crédit vertes**). Les entités de l'Union (États fédérés, municipalités) empruntent avec la **garantie fédérale**, donc en souverain³⁶, cette garantie aux collectivités territoriales étant, depuis la crise des finances publiques de la fin des années 1990, un outil de contrôle de l'endettement public. Le desserrement progressif des contraintes d'accès à l'endettement externe sans la garantie fédérale³⁷ a permis à l'AFD de lancer son **activité non souveraine auprès des banques et entreprises publiques**, autorisées à emprunter en direct à l'issue d'un processus d'information de l'Union.

2.2.2 Un ciblage sectoriel et géographique qui clarifie le positionnement

Dans le cadre de ses partenariats avec les collectivités locales, l'AFD a construit un important portefeuille de projets ciblés dans le **développement urbain et territorial**, en grande partie dans le secteur de la mobilité urbaine, donnant une **bonne lisibilité** de son action à l'échelle des territoires concernés, et par ce moyen auprès des autorités fédérales du pays.

La **concentration géographique** dans quelques États³⁸, nécessaire eu égard à la taille du pays et des moyens opérationnels au démarrage de l'activité, a contribué à renforcer les partenariats locaux, la coopération avec l'État du Minas Gérais en étant le meilleur exemple (cf. infra).

Répartition sectorielle du portefeuille vivant au 30 juin 2018



³⁶ L'Union n'emprunte pas aux bailleurs de fonds bilatéraux et les opérations « sous-souveraines » (prêts souverains hors risque État à des entités publiques, non garantis par l'État) sont possibles au Brésil mais très rares.

³⁷ Autorisé pour les banques publiques à condition qu'elles aient un rating équivalent à investment grade et/ou égal à celui de l'Union jusqu'en 2017 (desserrement de la réglementation BACEN sur ce plan à partir de mi 2017).

³⁸ États de São Paulo, Rio de Janeiro, Minas Gérais dans la région Sud-Est et État du Paraná dans la région Sud.

2.2.3 Une identité Climat affirmée

La **montée en puissance des activités sur le volet « énergie/climat »**, notamment au travers du partenariat avec la BNDES, contribue directement à l'objectif climat de l'AFD. Entre 2007 et 2016, 74 % des engagements de l'AFD au Brésil ont contribué à la lutte contre le changement climatique. La Banque Publique de développement du Minas Gerais (BDMG) a ainsi été le premier partenaire de l'AFD à assumer explicitement la recherche de co-bénéfices climat à partir de la ligne de crédit octroyée en 2013, dans une démarche transformationnelle de la banque (adoption de l'outil de bilan carbone de l'AFD, de méthodes d'analyse d'impacts...). Par ailleurs, l'appui direct de l'AFD aux collectivités locales, pièces maîtresses de l'agenda local des solutions, permet également de valoriser cette identité, par le financement de projets d'atténuation des émissions et d'adaptation aux changements climatiques.

L'État du Minas Gerais ou la première coopération sur le Climat

Dans le cadre de son appui à la mise en œuvre des politiques publiques de l'État du Minas Gerais (**prêt budgétaire de 300 M€ octroyé en 2012**), l'AFD a développé un programme de coopération technique, associant les collectivités locales et des collectivités et institutions françaises, sur la prise en compte de l'agenda climat : la région Nord-Pas de Calais, l'ADEME et l'AFD ont soutenu la **mise en place du Plan Climat Energie Territoire (PCET) de l'État du Minas Gerais** entre 2013 et 2016.

En vue de l'opérationnalisation de ce PCET du Minas Gerais au niveau des municipalités, l'AFD a octroyé à la BDMG en 2013 une **ligne de crédit (50 M€)** pour financer des projets ayant des impacts positifs dans la **prévention des risques climatiques, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et une meilleure gestion des ressources**. Un programme d'assistance technique sur FEXTE (500 000 €) conduit par le bureau d'étude français I-Care a permis tout à la fois d'appuyer la mise en œuvre de la ligne de crédit, de renforcer les capacités des acteurs, au premier rang desquels les municipalités, et de promouvoir les savoir-faire français. Une seconde ligne de crédit en appui au secteur privé dans la même lignée que la précédente est envisagée au cours de la période 2019-2021.

2.2.4 Des actions d'accompagnement pour lesquelles l'AFD est reconnue et sollicitée

À compter de 2013, l'AFD a également financé des études et mobilisé des fonds délégués (LAIF et FEXTE) pour des appuis et coopérations techniques, en complément de ses prêts. **Ces actions d'accompagnement, perçues comme une marque de fabrique de l'AFD, sont particulièrement appréciées des partenaires, en demande de modèles français dans ses domaines d'intervention.**

L'appui à la politique publique de mobilité de l'État de Rio

À partir de 2012, l'AFD a contribué au financement de la politique de mobilité urbaine de l'État de Rio de Janeiro, permettant d'élargir l'offre de transports en commun de la métropole, et de consolider l'organisation et l'intégration du système de transport public. Le projet intègre un partenariat technique avec l'agence d'urbanisme et le syndicat des transports d'Île de France, renforcé depuis 2016 avec CODATU et CEREMA, pour partager et valoriser l'expérience française en matière de mobilité durable et de planification du développement urbain. L'intervention de l'AFD et de ses partenaires techniques a par ailleurs permis de créer un environnement favorable au développement des intérêts des entreprises françaises, notamment pour l'appui à la mise en œuvre du projet et la fourniture de matériel roulant (trains de banlieue) et des systèmes électriques prévus dans le programme d'investissement.

L'Agence a aussi conduit, dans le cadre de l'identification ou de l'instruction de ses financements, des études permettant de mieux connaître la demande des acteurs locaux et d'identifier une offre française susceptible d'y répondre de manière pertinente.³⁹ Elle s'appuie en cela sur un dialogue régulier avec le service économique régional, Business France, les collectivités locales françaises actives au Brésil et les principales entreprises françaises implantées localement. Plus généralement, l'outil FEXTE permet de rassembler des acteurs français autour d'un projet.

³⁹ Étude conduite (2014) sur le secteur des déchets solides dans le cadre de l'instruction du concours octroyé à Fomento Paraná, étude conjointe AFD-DG Trésor sur la demande locale en matière de développement urbain dans la Région Métropolitaine de São Paulo (2015). Étude panorama du secteur de l'eau en 2016. Étude sur les PPP en 2017.

2.2.5 Une contribution importante à l'influence française par la mobilisation d'expertise

Les projets et politiques publiques soutenues par l'AFD au Brésil mobilisent ainsi l'expertise française de manière différenciée. Les retombées directes et indirectes des financements de l'AFD pour les entreprises françaises (ou plus sûrement leurs filiales brésiliennes), si elles restent modestes (90 M€) au regard des engagements, ont concerné des secteurs stratégiques comme la mobilité urbaine ou les énergies renouvelables. Ce **positionnement dans des secteurs où l'expertise française est reconnue** permet de mobiliser et de mettre en valeur le savoir-faire français de bureaux d'études, de collectivités locales et d'entreprises, et ouvre à celles-ci des possibilités ultérieures de collaboration avec les contreparties de l'AFD.

2.2.6 Une activité de production de connaissances stratégique

Le partenariat initié avec l'IPEA (*Instituto de Pesquisa econômica aplicada*), think tank du gouvernement fédéral, se poursuit sur de nouveaux thèmes : le rôle du Brésil comme bailleur du développement, le *Total official support for development (TOSSD)*, etc. La coopération avec les autorités locales sur la thématique des PPP s'est renforcée à partir de 2016 avec le financement par l'AFD d'une **étude sur les PPP** au Brésil, en cohérence avec l'accord bilatéral sur le financement des infrastructures signé par les deux pays début 2017. Enfin, compte tenu des enjeux de développement urbain et des enjeux sociaux du pays, sur lesquels se positionne l'AFD, une étude sur les **violences urbaines** en Amérique latine a été lancée en 2017 et couvre le Brésil, en cohérence avec les activités de l'AFD dans les municipalités du Nordeste. Les résultats de ces travaux sont autant d'éléments permettant d'alimenter le dialogue sur les politiques publiques en amont de l'activité financière.



3.

**LA STRATÉGIE
DE L'AFD AU
BRÉSIL POUR
LA PÉRIODE
2018-2022**

3.1. CADRE GÉNÉRAL

L'action de l'AFD au Brésil s'inscrit dans le cadre tracé par le CICID de février 2018 et par le plan d'action de l'Ambassadeur. Elle s'inscrit dans les grandes lignes ci-dessous.

- Le financement de la transition écologique prend appui sur **l'action des territoires** et sur celle des **grandes banques publiques brésiliennes** : sont privilégiés les secteurs les plus porteurs pour les savoir-faire français, qui sont aussi ceux où existent des perspectives en matière de PPP ;

- Dans un pays marqué d'un côté par les inégalités et la violence mais aussi de l'autre par des capacités d'innovation et des dynamiques sociales remarquables, la **transition sociale** s'enracine également dans les villes (celles du Nordeste notamment) ; par son action au Brésil, l'agence s'efforcera de renforcer les liens sociaux, notamment en luttant contre les inégalités.

- Au Brésil, l'agence entend contribuer directement à l'augmentation des engagements financiers de l'AFD par la mobilisation de **volumes de financements accrus** dédiés en priorité à la lutte contre les effets du changement climatique, dans l'objectif collectif, confirmé par le CICID de février 2018, de faire de l'AFD « la première agence **100 % Accord de Paris** sur le Climat ».

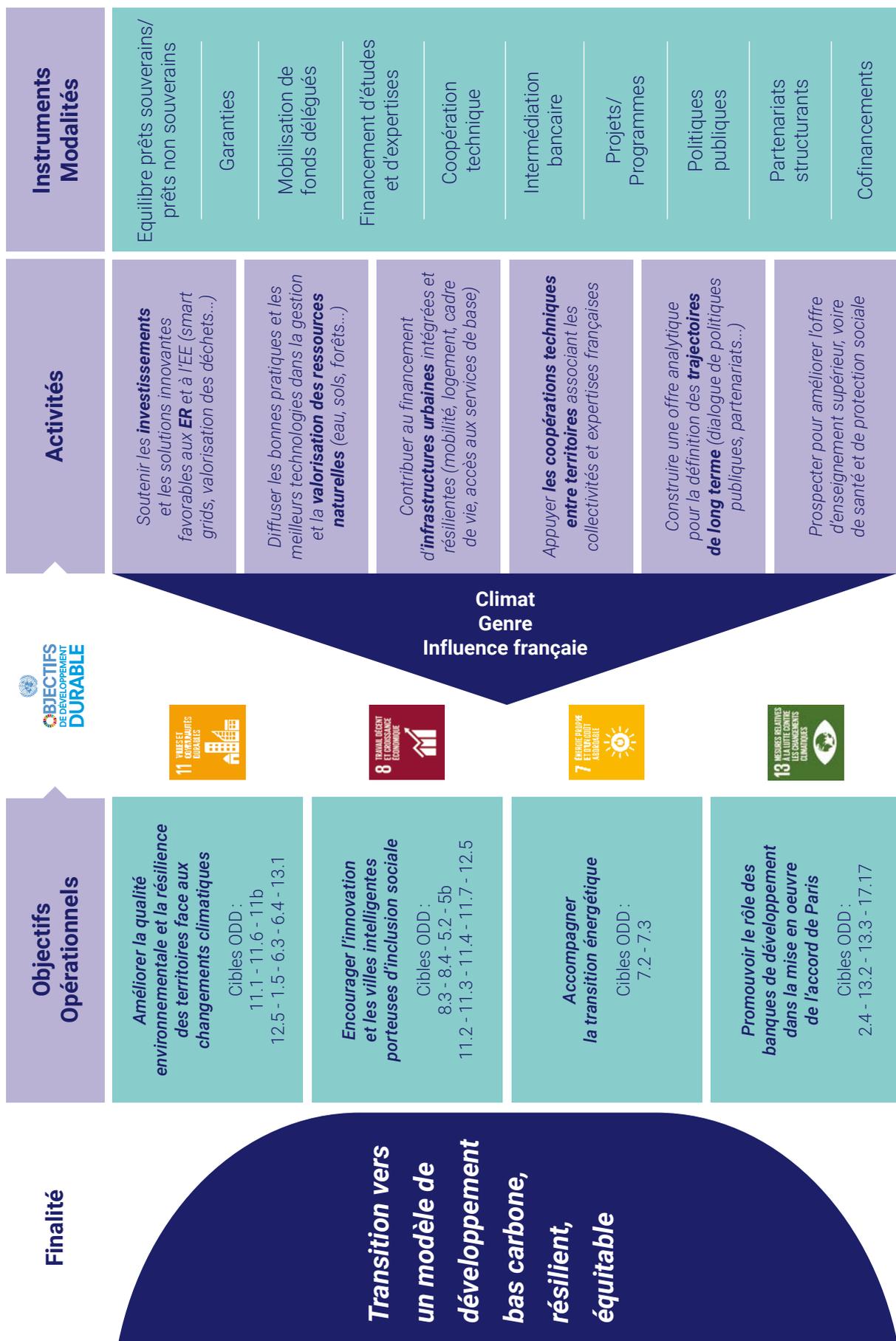
- Enfin, elle sert **l'agenda des ODD**, articulé autour de la notion de « **communs** » dont la gestion concertée suppose la réussite des grandes transitions. Pour ce faire, elle privilégiera ainsi les thématiques et secteurs phares de son positionnement au Brésil pour appuyer les **trois transitions suivantes : énergétique, territoriale et écologique, numérique et technologique**.

Plus généralement, l'intervention de l'AFD au Brésil suit les grands principes suivants : (i) elle répond au mandat de croissance verte et solidaire (issu de la loi du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale), basé sur la mobilisation des « acteurs français dans leur diversité, pour renforcer le dialogue et préparer ensemble les négociations internationales sur les enjeux partagés » ; (ii) elle participe au « partenariat pour une mondialisation régulée » recommandé par le CICID de novembre 2016 pour l'intervention dans les très grands émergents dont le Brésil fait partie.

3.2. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES PROPOSÉES

Dans cette vision (d'un « monde en commun »), et en ligne avec le cadrage stratégique de l'AFD en Amérique latine axé sur la transition bas carbone et résiliente et le renforcement des liens sociaux, **la finalité de l'action de l'AFD au Brésil sur la période 2018-2022 est d'accompagner l'évolution du modèle de croissance brésilien vers un développement décarboné, résilient et équitable**.

Pour servir cette finalité, et en regard tant des enjeux de développement du Brésil décrits plus haut que du positionnement que l'AFD y a construit depuis dix ans, l'action dans le pays se structurera autour de **deux fils conducteurs** : (i) **le développement des partenariats** comme mode d'intervention à part entière de façon intégrée et transversale et (ii) **l'appui aux territoires**, à commencer par la ville durable, résiliente, solidaire, intelligente via des financements de projets.



Climat
Genre
Influence française

3.2.1 Les partenariats comme mode d'intervention

Cette approche stratégique ancre l'AFD dans un positionnement novateur, qui consiste à peser davantage, non seulement par les volumes de ses financements mais aussi et de manière plus forte par la mise en place de collaborations de long terme articulées avec l'ensemble de son action. Ce réflexe partenarial correspond bien au mode de faire prôné par le nouveau POS de l'AFD.

Dans la stratégie Brésil, les partenariats s'entendent au sens large :

- Au sein de « l'équipe France » dans toutes ses dimensions, pour mettre en valeur les savoir-faire français via la mobilisation d'experts pour des études, des appuis aux maîtrises d'ouvrage, des coopérations techniques et décentralisées en complémentarité des projets financés (cf. dynamique autour des PPP). En particulier, des actions conjointes avec **Expertise France**, la **CDC** et les collectivités françaises – en concertation avec la DAECT et les CUF –, seront recherchées, en encourageant les synergies constructives entre ces différentes expertises. Cette capacité de l'AFD à mobiliser des fonds (FEXTE, FAPS, facilités) pour accompagner ainsi partenaires et projets :

- est une **valeur ajoutée** que lui reconnaissent les Brésiliens, en demande de « modèles français » (sur les PPP, la mobilité urbaine, la RSE, les plans climat, les smart cities, la French Tech, notamment dans les technologies du numérique et l'innovation...),
- constitue en soi un élément d'**amélioration de sa compétitivité** parmi des bailleurs offrant des volumes plus importants et des tarifications plus attractives,
- positionne l'AFD comme un **acteur essentiel** de la relation bilatérale franco-brésilienne,
- et contribuera à l'atteinte de la finalité de façon complémentaire aux financements.

- Après des partenaires institutionnels locaux, instituts de recherche et think tanks, avec une **offre de service analytique** pour renforcer le dialogue sur les politiques publiques et les trajectoires de croissance. À défaut de demande pour des prêts de politiques publiques à court terme au Brésil, les discussions se feront en premier lieu via la collaboration initiée avec l'IPEA (dont les travaux fournissent au gouvernement brésilien des outils d'aide à la décision) avec le lancement de la modélisation macroéconomique de l'économie brésilienne via le modèle GEMMES (voir § 3.5), et cherchera à s'étendre à d'autres relais porteurs de ce dialogue au sein des institutions brésiliennes à l'aune du renouvellement politique de début 2019.

- Des cofinancements, en ligne avec les orientations de l'AFD et les encouragements en ce sens des autorités brésiliennes, seront recherchés de façon plus systématique avec :

- **PROPARCO**, à court terme dans une démarche d'offre Groupe favorable à l'essor du non souverain et d'entraînement des financements privés, puis, en application du récent accord-cadre, via des sous-participations,
- les bailleurs majeurs du sous-continent au premier rang desquels la **BID**, partenaire stratégique de l'AFD dans la région avec qui la relation et les opérations co-construites se développent, ainsi que la **CAF** et FONPLATA, en cofinancement de projets et programmes mais aussi pour porter ensemble des messages communs et pour une mise en œuvre concertée de *Trust fund* et facilités,
- les bailleurs européens (KfW et Union Européenne via la mobilisation de la facilité LAIF pour renforcer ensemble la visibilité de l'action européenne au Brésil).

- La co-animation des réseaux de banques de développement autour de la finance climat pour affirmer leur rôle dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris :

- au sein de l'International Development Finance Club (IDFC) notamment par le renforcement du partenariat multidimensionnel et stratégique avec la **BNDES** (main streaming, benchmarks,...),
- en appuyant les initiatives du réseau **ALIDE** des banques de développement d'Amérique latine (qui comprend 7 banques⁴¹ de développement brésiliennes intéressées pour porter localement cette démarche),
- en soutenant leurs émissions vertes (requête récente de la BDMG en ce sens).

3.2.2 L'appui aux territoires, principalement urbains

Vu les enjeux⁴² de développement sociaux et climatiques à l'échelle territoriale dans un pays-continent tel que le Brésil, de l'expérience acquise par l'AFD en 10 ans d'appui aux collectivités locales, et de la nécessité d'afficher une ligne directrice de son action qui soit lisible, légitime et à la hauteur de ses capacités d'engagement, **l'appui aux territoires est placé au cœur de la stratégie de l'AFD au Brésil** pour les cinq prochaines années, avec une concentration sur les **zones urbaines**.

Cet axe stratégique se conçoit dans une **approche holistique**, qui appréhende le territoire urbain dans son ensemble et permet :

- de néocarter aucun **secteur** (mobilité, espace public, logement social, eau, assainissement, déchets, énergie renouvelable, efficacité énergétique des bâtiments, éclairage public et services, environnement, agriculture péri-urbaine, numérique, éducation, santé publique, économie sociale et solidaire, industries culturelles et créatives [ICC]),
- de traiter plusieurs **thématiques** (sécurisation des équipements et prévention des violences urbaines, genre, formalisation des emplois, innovation, participation citoyenne, e-gouvernance),
- de travailler avec des **interlocuteurs** variés (municipalités,

⁴¹ BNDES, BDMG, BRDE, BNB banco do Nordeste, Banco da Amazônia, Fomento Parana, FINEP.

⁴² Listés en partie 1.1 du présent document.

banques et entreprises publiques, opérateurs publics et privés [via les PPP] de services publics) et des **réseaux d'acteurs** moteurs (au premiers rang desquels les réseaux de villes C40 et U20).

- d'agir à la fois sur des causes (émissions urbaines, dont les transports) et des effets des dérèglements climatiques par des projets d'adaptation, changements de comportements, évolution des modes de consommation, cycles courts d'approvisionnement, ...

Dans un premier temps, les opportunités émergeront plus au niveau municipal, vu le cycle politique (maires en place depuis le 1^{er} janvier 2017 pour 4 ans). Il s'agira de soutenir la ville durable par le **financement d'infrastructures résilientes** aux changements climatiques (adaptation),

peu émissives (atténuation) et respectueuses de l'environnement, **encourager la planification** pour un **aménagement urbain intégré et recentré**, promouvoir les logiques participatives pour **créer du lien social**, en cohérence avec la Stratégie Villes durables, la Stratégie Climat et le POS 4. L'AFD ciblera quelques municipalités qu'elle peut financer en direct (sélection de grandes métropoles ayant des capacités d'endettement à conditions de marché), et par l'intermédiation bancaire (par exemple avec la CAIXA⁴³, sur le logement social). Dans un second temps, l'AFD opérera en appui à des programmes des États fédérés (dont les gouverneurs seront renouvelés au 1^{er} janvier 2019) pour atteindre des villes moyennes ou moins accessibles et appréhender le territoire dans sa dimension plus large.

3.3. OBJECTIFS ET ACTIVITÉS

En lien avec ce cadrage, l'AFD se fixe 4 objectifs opérationnels pour orienter ses activités au Brésil :

- renforcer la résilience des territoires face aux changements climatiques ;
- encourager l'innovation et les villes intelligentes porteuses d'inclusion sociale ;
- accompagner la transition énergétique (promouvoir une croissance décarbonée) ;
- promouvoir le rôle des banques de développement dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

3.3.1 Objectif 1 = Améliorer la qualité environnementale et la résilience des territoires face aux CC

Gestion intégrée et préservation des ressources en eau



Réputées abondantes mais inégalement réparties, les ressources en eau du pays subissent une pression grandissante des usages liée à l'expansion de l'agriculture commerciale (qu'il faut réduire), l'universalisation de l'accès à l'eau, mais aussi à la production hydroélectrique alors que la sécheresse frappe le Nordeste et, plus récemment, le sud-est du pays. Le plan national pour l'assainissement (PLANSAB) lancé fin 2013 donne la priorité à l'utilisation plus efficace et la préservation des ressources en eau, avec des objectifs ambitieux de récupération des eaux usées et leur traitement (93 % d'ici 2033 contre 48 et 37 % en 2013) ainsi que de réduction des pertes des réseaux (25 % d'ici 2033 contre 39 % en 2013). Un effort d'investissement considérable (de l'ordre de 250 Md USD sur la période 2011-2030) devra être réalisé par les entreprises publiques d'eau et d'assainissement des États fédérés (CESB), les régies municipales et les concessionnaires privés appelés à jouer un plus grand rôle.

→ L'AFD pourra **financer en non souverain l'investissement des entreprises du secteur** en donnant la priorité aux programmes contribuant à la préservation des ressources en eau par la collecte et le traitement des eaux usées (urbaines, industrielles, agriculture péri-urbaine) ou la réduction des pertes des réseaux d'eau potable, à l'efficacité énergétique des systèmes d'eau potable et d'assainissement mais aussi à la préservation des bassins versants et, de manière transversale, aux actions de sensibilisation pour transformer les comportements (réduire la consommation, limiter les gaspillages). Elle veillera à promouvoir le savoir-faire français reconnu dans le domaine.



Gestion et valorisation des déchets solides

Le Brésil produit plus de 60 millions de tonnes de déchets urbains par an, dont 41 % sont déposés dans des décharges non conformes. Sachant que les prévisions mondiales tablent sur un doublement de la production annuelle des déchets solides d'ici 2025, la mise en place de systèmes de gestion des déchets intégrés, adaptés, pérennes et intégrant tous les maillons de la chaîne est d'autant plus nécessaire pour **limiter les risques directs d'insalubrité** pour les populations urbaines et les **dégradations environnementales, sociales et sanitaires**. La Politique Nationale de Déchets du Brésil, adoptée en 2010, établit des objectifs clés en termes de responsabilité partagée, de logistique inverse et de promotion de technologies propres, tout en obligeant les municipalités à implanter la collecte sélective et à éliminer les décharges sauvages. La demande des acteurs du secteur concerne en particulier **les technologies de recyclage, de compostage et de production d'énergie**.

⁴³ Membre du réseau mondial des caisses de dépôts.

Si la gestion des déchets relève d'une dynamique de mitigation par la réduction des émissions de méthane, le biogaz de décharge est également porteur d'un potentiel de 100 % d'énergie renouvelable dès lors que des techniques de valorisation énergétique, thermique ou en bio-méthane sont installées. Ainsi les centres d'enfouissement technique de déchets ménagers et les unités de méthanisation des déchets fermentescibles ont-ils un rôle majeur à jouer dans les objectifs de transition énergétique et de réduction des émissions de GES du pays.

- L'AFD ambitionne d'accompagner les municipalités brésiliennes et les industriels vers une gestion conforme des déchets et pourvoyeuse d'emplois par des **financements souverains directs ou à travers des lignes de crédit** en PN aux banques publiques locales (à l'instar des partenariats en cours avec les banques régionales de développement BDMG et BRDE), tout en favorisant les échanges d'expériences avec les collectivités françaises sur ce thème. La possibilité de financement non-souverain des municipalités sera activement explorée.
- De plus, le recyclage des déchets, et plus largement l'essor de l'économie circulaire qui en découle, constitue potentiellement un gisement d'emplois urbains formels (peu à très qualifiés) dans l'économie verte à valoriser. La mobilisation de **fonds européens LAIF** pour accompagner cette dynamique serait parfaitement adaptée, s'agissant d'actions favorables à l'emploi, la réduction des inégalités sociales et territoriales, et le soutien à l'autonomisation économique des femmes (qui constituent l'essentiel des emplois informels dans ce secteur).
- Ce secteur est aussi une des priorités du partenariat franco-brésilien pour le financement des infrastructures et d'unités de valorisation et sera traité dans le cadre du **FEXTE Gouvernance des PPP** dont la mise en œuvre a démarré en 2018.
- L'action du Groupe en faveur des secteurs de l'eau et de l'assainissement et de la gestion des déchets continuera à s'étendre aux acteurs privés au travers de **PROPARCO**, éventuellement avec une offre Groupe (coordination ou sous-participation de l'AFD). En demeurant très vigilant sur les aspects de conformité, PROPARCO poursuivra l'accompagnement d'opérateurs privés, ces derniers étant amenés à jouer un rôle croissant sur ces thématiques.



Les appuis aux **trames vertes et bleues** (ODD 15 et 14) inscrits dans la lutte contre les inondations, de dépollution de fleuves et plans d'eau urbains, d'aménagement d'espaces publics verts, de préservation des zones humides en milieu urbain (lutte contre les îlots de chaleur, renforcement des capacités de rétention des zones dépressionnaires...) seront également éligibles aux financements du Groupe.



Initier un dialogue sur les sujets agricoles et forestiers



La résilience des territoires s'entend aussi au-delà de l'espace urbain stricto sensu. L'agriculture, de par ses interactions avec les centres urbains qu'elle alimente, peut être un facteur d'atténuation des changements climatiques. Si, sur les sujets à forts enjeux que sont la **préservation de la biodiversité**, et la **transition agro-écologique** (comprenant l'agriculture familiale permise par les filières de qualité, l'usage des sols et la lutte contre la déforestation), l'AFD est restée modeste dans ses interventions passées au Brésil (cf. § 2.3.4), elle reste ouverte à toute opportunité de contribution à la promotion de bonnes pratiques dans ces domaines, en ligne avec la stratégie régionale de l'AFD en Amérique latine⁴⁴ qui prévoit de soutenir des systèmes agricoles et alimentaires durables⁴⁵, et en complémentarité avec le positionnement de PROPARCO au Brésil sur l'agro-business. L'activité de l'AFD au Brésil pourrait ainsi se déployer via :

- Une posture de dialogue sur ces thématiques (notamment avec le Ministère brésilien de l'environnement et les autorités des États fédérés, en coordination avec l'expertise française portée localement par les conseillers français des affaires agricoles⁴⁶ et dans la continuité des activités du FFEM); une corrélation entre actions des OSC et politiques publiques des États fédérés pourra être recherchée sur certains sujets (comme l'appui aux systèmes vertueux de production et consommation pour contribuer aux transitions agricoles et sociales).
- Des financements via l'intermédiation bancaire (à l'instar de la ligne de crédit octroyée en 2017 à la BRDE pour soutenir son programme « Production et Consommation Durables »).
- Des projets urbains (sur les thèmes biodiversité, sécurité alimentaire, offre de formation professionnelle, ...).
- La mise en place et le financement de coopérations techniques ou d'actions-pilotes en accompagnement de Prêts de Politiques Publiques (au niveau d'États fédérés concernés par la déforestation, par exemple).

⁴⁴ cf. Stratégie Amérique latine présenté aux instances AFD de juin 2018.

⁴⁵ En cohérence également avec la Stratégie Europe et International 2018-2022 du ministère français de l'agriculture.

⁴⁶ Représentants locaux du Ministère français de l'agriculture et autres acteurs publics tels que CIRAD, IRD, INRA, ADECIA...

3.3.2 Objectif 2 = Encourager l'innovation et les villes intelligentes porteuses d'inclusion sociale

Structurer des villes mixtes, favoriser les courtes distances intégrant une mobilité urbaine inclusive



Le retard structurel en termes d'équipements urbains au service des populations demeure un défi majeur pour un développement soutenable des grandes métropoles brésiliennes.

Plaçant la mobilité urbaine au cœur de leurs priorités, les autorités territoriales – États fédérés et municipalités – adoptent des politiques ambitieuses de rattrapage et modernisation des infrastructures de transport en commun et y consacrent des budgets d'investissements importants, bien que contraints par les restrictions budgétaires.

Si le transport de masse est nécessaire pour compenser l'extension des villes et la spécialisation sociale excessive des quartiers, le défi des villes brésiliennes est aussi celui d'une intervention plus structurante sur la morphologie urbaine, la mixité fonctionnelle et sociale dans l'espace public, plaçant le piéton (habitant, usager) au cœur du dispositif, donc sans rendre les axes de transport responsables de fractures urbaines. Il s'agit en effet, à la fois de la performance des modes de transport, infrastructures et services urbains au sens large, et de la promotion d'une organisation urbaine assurant la proximité des usages quotidiens et la qualité du cadre de vie immédiat. L'AFD privilégiera donc les projets urbains intégrant les enjeux de mobilité autant que les projets de transport qui s'insèrent finement dans le tissu urbain existant (accessibilité du transport de masse, requalification et redynamisation urbaine, transformation de l'espace public) dans le cadre de politiques d'aménagement globales et intégrées (orientation forte de la Stratégie *Villes durables 2014-2017*) visant à **réduire l'empreinte écologique des villes**, à renforcer ainsi leur résilience au changement climatique, et plus concrètement à **améliorer la qualité de vie de leurs habitants et usagers** (axe fédérateur du futur Cadre d'intervention Villes durables).

- L'AFD renforcera l'accompagnement et le financement de **projets urbains intégrés territorialement et inclusifs socialement**, visant à **intensifier les usages** dans les zones urbaines déjà desservies, à accompagner les mutations des quartiers mono fonctionnels, à **désenclaver** les quartiers existants, à renforcer et sécuriser les relations des villes avec leurs fleuves et leurs espaces naturels, à développer des éco-quartiers axés sur les circuits courts et la mobilité douce, ...
- L'AFD cherchera, par de **nouveaux financements d'infrastructures** et le maintien d'un **dialogue de politique publique**, à développer un réseau de transport public performant et accessible, à appuyer les initiatives visant à limiter ou maîtriser les flux de trafic urbain en valorisant l'utilisation de modes de déplacement « doux » et à réduire les émissions de GES. Entrent dans

ce cadre les projets de tramway, métro, bus propres, trains urbains, téléphériques urbains, flottes de transport passagers, et modes actifs (cheminements vélos et piétons), ainsi que le travail sur les cadres institutionnels ou de planification... Elle s'attachera également à accompagner les villes dans les **transformations de la mobilité**, qu'elles soient technologiques (mobilité électrique, innovations numériques, etc.) ou d'usage (apparition d'acteurs privés, mobilité partagée, etc.).

- Si le soutien à **l'amélioration de la qualité des services** de transport public des métropoles des États de Rio de Janeiro et de São Paulo sera poursuivi (via la coopération technique ou de nouveaux financements souverains), l'AFD s'intéressera aussi aux programmes de mobilité urbaine des grandes métropoles du **Nordeste**, pour contribuer au rattrapage économique et social de cette région. Le renforcement des services publics, facteur d'inclusion sociale, sert également l'objectif de réduction des inégalités sociales de la stratégie d'intervention de l'AFD en Amérique latine.⁴⁷
- L'AFD répondra à la demande forte **d'expertise française** liée à la conception de la ville et à la gouvernance des transports publics – opérateurs (SEM, autorités organisatrices de transport), régulation et coordination des opérateurs, intermodalité, interaction entre développement urbain et transports (quartiers de gares) – en associant, en France et au Brésil, des collectivités territoriales, des agences spécialisées d'urbanisme et des sociétés d'ingénierie/Conseil, ou des exploitants renommés dans le domaine des transports. La présence de nombreuses entreprises françaises du secteur des transports ferroviaires au Brésil facilitera la valorisation de l'offre française sous le label du « **Mieux vivre en ville** », au plan technologique, des approches innovantes et intégrées des sociétés d'ingénierie et des partenariats avec des opérateurs.
- L'AFD et PROPARGO collaboreront étroitement sur les projets de mobilité urbaine, qui mobilisent fréquemment des fonds privés et publics et qui, de ce fait, peuvent constituer des opportunités d'interventions conjointes. Dans ce contexte, lorsqu'elle sera pertinente, la formulation **d'offres de financement « Groupe »** répondant aux deux côtés de la demande sera envisagée.
- L'AFD veillera à **intégrer l'approche Genre** dans l'instruction des projets urbains et de mobilité sous l'angle de l'insertion sociale et de la sécurité des femmes, en s'interrogeant systématiquement sur les impacts genre potentiels du projet. Le cas échéant, elle prévoira des actions spécifiques contribuant par exemple à (i) faciliter la mobilité des femmes (tarification différenciée, desserte des lieux de vie familiaux) et donc l'accès aux services et équipements, (ii) prévenir les violences faites aux femmes dans les espaces publics en général et les transports publics en particulier (lieu d'accueil dans les stations, télésurveillance), (iii) favoriser leur employabilité, lorsque le projet et ses réalisations s'y prêtent.

⁴⁷ Cf. Stratégie AL (§ 3.3.2.4).

Smart City et approches collaboratives de transformation des villes



Dans le contexte de croissance urbaine des métropoles brésiliennes, la « ville intelligente » place **l'amélioration de la qualité de vie** des habitants et la **participation des citoyens** au cœur de son action. Elle s'appuie sur la **transition numérique** pour mieux gérer la ville, améliorer les services publics d'éducation et de santé qui relèvent de la compétence municipale, favoriser les échanges économiques, sociaux et culturels, permettre le développement économique et libérer l'innovation.

Au-delà de l'outil numérique comme puissant moyen de gestion et d'intensification des échanges urbains, de **nouveaux modes collaboratifs de co-conception, d'appropriation de l'espace public et de transformation urbaine** émergent. L'AFD entend les soutenir, en cohérence avec les objectifs de progrès social et d'inclusion politique prônés dans sa stratégie régionale Amérique latine (« favoriser **l'implication des citoyens et usagers** dans la définition et la mise en œuvre des politiques urbaines »). Ces initiatives collectives émergent souvent pour pallier un manque de moyens et de ressources de la sphère publique, l'inadéquation des solutions habituelles ou la lenteur de leur mise en œuvre. Les expériences pionnières « **d'urbanisme tactique** » menées à Rio ou São Paulo dessinent de nouvelles méthodes plus rapides, plus frugales et réversibles de transformation urbaine en réponse aux attentes directes des habitants, soit (i) comme étapes intermédiaires en mode « test » en vue d'aménagements structurants de long-terme (mutation d'un quartier ou d'une infrastructure, insertion d'un nouveau mode de transport lourd, optimisation d'un service de gestion de déchets, etc.), soit (ii) comme mode d'appropriation et d'aménagement alternatif, sur-mesure et ajustables. Afin d'appuyer ces démarches rendant immédiatement perceptibles les impacts et bénéfiques auprès des populations, l'AFD développe une offre de services innovante de « **pépinière urbaine** » lui permettant de mobiliser un réseau d'intervenants (dont le Lab-CDC) afin de formuler, mettre en œuvre et suivre les réalisations selon la maturité de chaque contexte.

Plusieurs villes brésiliennes font figure de **précurseurs en matière d'innovation urbaine**, au premier rang desquelles Curitiba, capitale du Paraná, membre du réseau C40 (aux côtés de Rio, São Paulo et Salvador) et première contrepartie de l'AFD en 2007 (avec laquelle le partenariat vient d'être renouvelé), mais également Recife, capitale du Pernambouc qui s'est dotée depuis 2000 d'un parc technologique (le *Porto Digital*, spécialisé dans les TIC et l'économie créative) et planifie un programme « Recife ville intelligente et résiliente », São Paulo qui héberge la *French Tech* depuis 2016 et Belo Horizonte, capitale du Minas Gerais, motivée sur les questions climatiques. Les opportunités sont donc intéressantes au Brésil pour décliner la stratégie de transition numérique de l'AFD visant à soutenir les dynamiques d'innovation, mais également pour une meilleure gestion, plus collaborative et agile, des

villes et des territoires, thématique prioritaire de l'AFD en général et au Brésil en particulier.

- L'agence finance une **étude** pour identifier les acteurs et projets brésiliens porteurs sur le thème de la Smart City (initiatives des grandes métropoles, clusters technologiques, incubateurs, universités, groupes privés), pouvant rayonner sur des acteurs français. Des premières actions pourront être mises en œuvre dès 2018 sur financement **FEXTE**.
- L'AFD appuiera par ailleurs les municipalités sélectionnées en contribuant au **financement de programmes et projets** qui englobent ces sujets d'innovation numérique et collaborative (en PS ou PN), en synergie avec des opérations complémentaires de PROPARCO.
- Le partenariat qui démarre avec la Caixa prévoit une coopération financière que l'AFD souhaiterait aussi décliner avec une première ligne de crédit « **100 % lien social** » sur la thématique du logement social par exemple.
- **L'appétence au genre** de la Caixa sera interrogé, tant au niveau des projets financés par la ligne de crédit (par exemple : participation des femmes au design des projets, réflexion sur l'employabilité des femmes), que du renforcement de la politique RSE de la banque.

Le partenariat tripartite AFD-CDC-Caixa

Formalisé en janvier 2018 pour développer leur collaboration sur la **Smart City** et les **infrastructures durables**, il permettra de (i) structurer les échanges sur les sujets d'intérêt commun que sont la ville intelligente, l'appui aux territoires, les transitions énergétiques, écologiques et digitales ou l'appui au montage de **PPP**, (ii) soutenir ensemble des projets à fort impact au Brésil et mobiliser des financements pour le **climat**, en cohérence avec l'Accord de Paris, (iii) partager les bonnes pratiques sur leurs méthodologies d'intervention et l'innovation financière, (iv) et faciliter le déploiement de STOA, fonds d'investissement CDC-AFD pour les infrastructures, dont l'AFD est administrateur et partenaire opérationnel.

3.3.3 Objectif 3 = Accompagner la transition énergétique



Il s'agit de promouvoir une croissance décarbonée par le soutien aux projets d'**énergies renouvelables** et d'**efficacité énergétique**, en cohérence avec la Stratégie Transition Énergétique de l'AFD. Pour accompagner la croissance à long terme, la capacité électrique installée du Brésil devra être sécurisée et 50 000 km de lignes de transmission sont à construire pour relier les bassins de production et de consommation, dans un but d'optimisation de l'efficacité énergétique, représentant un volume d'investissement considérable de 65 Mds €. Avec une capacité électrique installée composée à 68 % par l'énergie hydroélectrique, les défis sont considérables pour diversifier un parc

surexposé au risque de sécheresse, promouvoir de nouvelles sources d'énergies renouvelables (forts potentiels pour l'éolien et la biomasse et lancement de la filière photovoltaïque), soutenir l'innovation technologique et préserver ainsi la « sobriété » du mix énergétique du pays. Le gouvernement compte sur une participation forte de l'investissement privé. L'énergie constitue un axe fort du partenariat industriel et commercial bilatéral (dont les énergies renouvelables [ER]) et les fournisseurs d'équipements électriques français sont bien placés sur le marché.

- S'appuyant sur le partenariat noué avec la BNDES, l'AFD accompagnera les politiques publiques brésiliennes de développement des ER, de promotion de l'efficacité énergétique (EE) et de l'IE, en **soutenant les investissements nécessaires à la transition énergétique** (réseaux intelligents, énergies renouvelables novatrices, dont le solaire, les biocarburants de seconde génération, et les produits issus de la valorisation de biogaz issus de déchets fermentescibles par les ESCO⁴⁸), essentiellement via des **lignes de crédit** non souveraines (via la BNDES ou d'autres banques telles que la Banque du Nordeste, la Banque d'Amazonie, la CAIXA en lien par exemple avec le Programme d'Efficacité Énergétique dans les Bâtiments (PEEB) soutenu par l'AFD, ...) et éventuellement de **prêts directs** aux entreprises publiques de production, transport et distribution d'électricité.
- En complément, le Groupe poursuivra son soutien aux initiatives privées dans ces domaines via PROPARGO. Des interventions complémentaires à celles de la BNDES continueront d'être visées, tels que des **financements de haut de bilan**, de projets non éligibles aux prêts BNDES (notamment pour insuffisance de contenu local) ou des interventions visant à faciliter la **mobilisation des marchés de capitaux** (local et international) (cf. infra). Les partenariats avec les clients prioritaires de PROPARGO, en particulier français, seront favorisés.
- Au niveau des programmes portés par les villes, les projets **d'efficacité énergétique** seront également ciblés, comme par exemple **l'éclairage public**, à la croisée des enjeux énergétiques et de sécurité urbaine, la construction de bâtiments publics et de logements sociaux non émissifs, l'arborisation d'îlots de chaleur, la récupération de chaleur,...

3.3.4 Objectif 4 = Promouvoir le rôle des banques de développement dans l'exécution de l'Accord de Paris



La relation étroite entretenue avec la BNDES, tant au sein du réseau des banques de développement non multilatérales IDFC qu'au niveau local, constitue une **plateforme de dialogue** utile sur la « finance climat » et un vecteur sur lequel l'AFD pourra s'appuyer pour diffuser les savoir-faire français. Elle s'attachera également à mobiliser les autres

banques de développement et banques publiques brésiliennes pour **augmenter les volumes de financement consacrés au climat** (redirection des flux financiers vers des actions de développement durable, sobres en carbone et résilientes aux effets du changement climatique). En premier lieu, les liens avec les grandes banques et opérateurs stratégiques en matière de développement (BNDES, FINEP, Caixa Econômica Federal) seront entretenus et développés.

- L'accompagnement des banques publiques devrait se matérialiser par des « **lignes de crédit vertes** » 100 % compatibles avec l'Accord de Paris, pour chercher à maximiser des bénéfices climat tant en termes d'atténuation que d'adaptation en application de la NDC brésilienne (mobilisation possible de la facilité 2050). L'AFD pourra aussi leur faciliter l'accès aux ressources européennes ou à celle du Fonds vert pour le climat (GCF) et examinera les possibilités de **garantie de leurs émissions vertes**.
- L'AFD ambitionne d'aider ces entités dans leurs **transformations internes**, qu'elles se manifestent par le **verdissement de leurs portefeuilles**, le renforcement de leurs **procédures environnementales et sociales** (y compris leur politique genre interne et dans les projets), ou la montée en gamme de leurs gestions financières et de risques.
- L'intermédiation financière doit aussi permettre à l'AFD d'élargir ses zones d'intervention en finançant des projets dans le Nord et le Nordeste, d'atteindre une plus grande variété et un plus grand nombre de bénéficiaires finaux (PME, grandes entreprises, municipalités, coopératives, etc.) non accessibles en direct, et ainsi de **démultiplier les impacts** de ses projets. La même logique prévaudra pour les interventions de PROPARGO auprès du secteur financier privé.
- Le Groupe cherchera également à contribuer à la mobilisation des marchés de capitaux (local et international) pour le financement de projets d'infrastructures. Des **interventions en garantie** et/ou en **souscription d'émissions obligataires**, réalisées par des sociétés projets, des entreprises ou des établissements financiers intermédiaires, publics ou privés, pourront ainsi être envisagées afin de faciliter le placement des titres (notamment des « green bonds ») auprès d'investisseurs.
- Enfin, la collaboration avec les banques de développement locales constitue également une opportunité de reprendre langue sur les questions de **déforestation** et plus généralement de **préservation de la biodiversité** : fédérer ces partenaires financiers autour de tels enjeux favoriserait, à défaut de financement direct, une participation de l'AFD dans l'inclusion de ces questions au niveau du dialogue sur les politiques publiques.

Cet objectif opérationnel de la stratégie AFD au Brésil est en ligne avec la Stratégie Systèmes Financiers 2018-2022, qui promeut une « approche dédiée banques publiques de

⁴⁸ Energy Servicing Companies.

développement » en Amérique latine (région reconnue par la Stratégie comme étant très porteuse dans les années à venir pour la croissance du portefeuille bancaire et non souverain de l'AFD) et la Stratégie Climat-Développement 2017-2022 qui (1) recommande la piste de l'intermédiation financière pour susciter des projets climat dans les pays émergents, (2) encourage la mobilisation du secteur privé pour maximiser l'effet de levier des financements

publics dédiés au climat, et (3) prévoit de « **bâtir ou renforcer le partenariat avec les banques nationales et régionales sur le climat afin que ces dernières s'approprient la thématique et en fassent un pilier stratégique de leur croissance** ». La mise en place de coopérations techniques associées aux lignes de crédit pourrait permettre de développer durablement ce dernier point.

3.4. OBJECTIFS TRANSVERSAUX

Mettre en valeur l'expertise et l'offre française

Pour s'insérer au mieux dans la coopération bilatérale et contribuer à la diplomatie écologique génératrice d'influence économique, l'AFD est intervenue au Brésil dans des secteurs où existe une offre française de qualité dont l'expertise est reconnue localement, par exemple dans la promotion des normes environnementales et sociales.



Cette collaboration au sein de l'équipe France se poursuivra dans les prochaines années, portée par une demande de modèles français qui se confirme. Elle se traduira par les réflexes suivants :

- Contribuer à la **promotion de l'innovation technologique et au savoir-faire français** au travers des projets de l'AFD via les outils du Trésor français (FEXTE, voire FASEP) co-instruits, d'événements conjoints (séminaires, colloques) avec les parties brésiliennes intéressées (instituts de recherche, fédérations professionnelles) sur des thématiques bénéficiant d'un portage politique fort au Brésil (PPP, infrastructures résilientes, villes durables, énergie propre,...).
- Chercher à mobiliser plus systématiquement **Expertise France**, à l'instar de la mise en œuvre du FEXTE sur la gouvernance des PPP octroyé fin 2017⁴⁹, afin de nourrir, avec PROPARGO, la « plateforme française de la politique de développement ».
- L'expertise scientifique des **organismes de recherche** français présents au Brésil (IRD, CIRAD⁵⁰, ...), ainsi celle de leurs partenaires locaux, pourra également être recherchée, dès lors qu'elle rejoint les thèmes prioritaires de l'AFD (impacts du changement climatique, agro-écologie, etc...).

→ Poursuivre les opérations dans les domaines sur lesquels des **acteurs territoriaux français** projettent une expertise⁵¹ reconnue (autorités organisatrices de transports, syndicats, écosystèmes régionaux du numérique, chambres d'agriculture, etc.). Leurs travaux amont (renforcement des capacités en planification, gouvernance) et les modèles et outils français dont ils sont porteurs sont, de plus, de nature à ouvrir la voie aux acteurs économiques français. Des fonds FEXTE et FICOL pourraient être mobilisés en ce sens. La communication sur le Brésil sera développée auprès des collectivités françaises, en coordination avec les CUF, en encourageant leurs contacts avec les collectivités locales malgré leur réticence actuelle pour cette destination.

→ Maintenir la **relation de proximité** avec les équipes de Business France à Rio et São Paulo (en partageant en amont l'information sur les projets AFD), ainsi qu'avec la communauté France représentée localement dans son ensemble : le service économique à Brasília, Rio et São Paulo, la French Tech à São Paulo, les entreprises françaises.

“

« L'égalité entre les femmes et les hommes, grande cause du quinquennat, principal facteur de développement social et économique » (CICID, février 2018)

Mieux prendre en compte le genre dans les projets

De manière transversale, la prise en compte du genre sera améliorée et renforcée dans l'activité de l'AFD au Brésil afin de contribuer à l'effort collectif pour l'égalité entre les femmes et les hommes, de manière à porter à 50 % les volumes annuels d'engagements ayant un objectif genre principal ou significatif (cf. décisions du CICID 2018).

⁴⁹ Première mission conjointe AFD - Expertise France au Brésil réalisée début février 2018.

⁵⁰ Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et Centre et Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).

⁵¹ À l'image du partenariat entre la Région Haut de France, l'ADEME et l'Etat du Minas Gerais pour la mise en place du PCET.

Au niveau opérationnel, l'agence au Brésil veillera donc à **systematiquement s'interroger sur le potentiel d'impacts positifs des projets sur le genre** dès le démarrage de l'instruction des projets (sujet abordé avec la contrepartie, traité dans l'étude de faisabilité, le cas échéant intégration d'indicateurs de suivi d'impacts). Des projets dont l'égalité femmes-hommes est un objectif explicite, notamment ceux porteurs d'autonomisation et d'employabilité des femmes, seront donc recherchés.

Concrètement, cela pourra se traduire par exemple dans les projets d'aménagement urbain, en prévoyant un accès différencié aux services publics, en priorisant l'emploi des femmes dans les espaces publics aménagés par les projets. Dans les projets labellisé Smart City, on cherchera à rendre plus accessible aux femmes les outils numériques (accès internet et participation citoyenne) afin entre autres de faciliter la participation citoyenne et féminine aux décisions et au design des projets. Les composantes d'éclairage public seront traitées, non seulement sous l'angle de l'efficacité énergétique, mais aussi en lien avec les questions de sécurité et de requalification des espaces publics.

L'étude financée par l'AFD en 2017 sur les violences urbaines en Amérique latine, qui a traité le cas particulier de la ville brésilienne de Fortaleza, sert également cette démarche en abordant la question des inégalités entre femmes et hommes. Pour optimiser son action liée à la prise en compte du genre et à la prévention de la violence en ville, **l'AFD se rapprochera des bailleurs multilatéraux** qui ont une connaissance et une expérience en la matière, à commencer par la BID qui traite ces questions potentiellement dans les mêmes quartiers d'intervention que l'AFD.

La stratégie donnant la priorité à l'engagement 100 % Accord de Paris dans un pays où les enjeux de genre sont

importants, **l'AFD cherchera à concilier cet engagement avec celui du 100 % lien social**, en référence à la conviction affichée par le POS 2018-2022 que ces 2 objectifs sont interdépendants.

La dimension genre pourra également être intégrée dans les **actions de coopération technique** qui accompagnent les projets brésiliens. En substance, le partenariat renforcé avec les banques de développement s'efforcera, dans une **dynamique transformationnelle de ces institutions**, d'appuyer la mise à niveau de leur politique de responsabilité environnementale et sociale, tant au niveau interne que dans les projets qu'elles financent, en recherche d'égalité entre femmes et hommes.

Renforcer les co-bénéfices Climat

La stratégie priorise les activités les plus porteuses d'impacts favorables au Climat. Ainsi, tous les projets qui seront financés par l'AFD sur les cinq prochaines années rechercheront des co-bénéfices climat : en matière d'adaptation (gestion et préservation de la ressource en eau, résilience des quartiers précaires au changement climatique) et d'atténuation (services de transports collectifs sobres en carbone, planification et aménagements favorisant les circuits courts et la mobilité douce, efficacité énergétique et énergies renouvelables,...). Les projets en ALC et au Brésil en particulier viseront des co-bénéfices climat supérieurs à 70 % globalement (50 % pour PROPARGO qui maintient une activité dans les secteurs sociaux) et l'agence s'engagera dans une démarche volontariste dans des projets emblématiques 100 % climato-compatibles. Pour maximiser l'impact de ses activités, l'AFD veillera à systématiser le renforcement des politiques RSE de ses partenaires, à l'instar de la coopération technique engagée sur FEXTE auprès de la BRDE pour accompagner le verdissement de son portefeuille et renforcer sa politique RSE.

3.5. PRODUCTION DE CONNAISSANCES

Le partenariat (premier accord signé en janvier 2014) avec l'Institut de Recherche en Économie Appliquée (IPEA) – principal think tank brésilien rattaché au Ministère du Plan, membre du réseau des instituts de recherche pour le développement des BRICS – vise à promouvoir la production et la diffusion de connaissances sur des sujets d'intérêts communs et ainsi servir de vecteur d'influence privilégié pour nourrir le dialogue sur les politiques publiques au niveau fédéral.

Les principaux axes de travail, identifiés avec la Direction de la Recherche de l'AFD, portent sur les modèles alternatifs de croissance, les enjeux du développement urbain et le rôle du Brésil en tant que bailleur émergent. L'IPEA a également manifesté le souhait d'approfondir la question du rôle des banques de développement, en lien avec la montée en puissance de la New Development Bank (NDB). Ces différents axes seront poursuivis.



4.

**MOYENS
D'INTERVENTION
ET MODALITÉS
DE SUIVI
DE LA STRATÉGIE**

Reprise significative des engagements

Au cours des cinq prochaines années, dans un scénario optimiste compte tenu des demandes brésiliennes, de la valeur ajoutée de l'AFD, l'activité opérationnelle en non souverain pourra permettre d'accompagner la reprise de la croissance. Tirés par la demande des grands acteurs bancaires brésiliens, les octrois en **non souverain** devraient pouvoir être augmentés significativement à la hauteur de l'objectif ambitieux de **700 à 950 M€** sur 5 ans. Le soutien au financement des investissements des entreprises publiques des États fédérés (secteurs électricité et eau et assainissement) sera également proposé, dans des proportions à la hauteur de leurs capacités d'endettement. L'AFD entend poursuivre l'accompagnement de ces entreprises publiques sur le long terme vers l'autonomie financière et la montée en gamme technique, en priorité dans les régions moins développées économiquement (en particulier dans le Nordeste).

En regard des opportunités identifiées auprès des collectivités locales ayant une capacité à mobiliser la garantie fédérale (municipalités en première partie de la période et États fédérés à partir de 2020), le potentiel de nouveaux engagements en prêts **souverains**⁵² est estimé à environ **500 M€ à 700 M€** pour les 5 ans à venir.

Globalement, la réalisation de ce scénario d'engagement supposera, pour répondre à la demande en termes de volume et de coordination, une concertation et une mobilisation accrues des cofinancements avec la BID, la CAF, voire dans certains cas la Banque mondiale, qui partagent les mêmes objectifs en matière de soutien à la ville durable, par exemple, et les mêmes besoins de partage du risque.

Plusieurs éléments peuvent toutefois dégrader le scénario d'engagement ci-dessus :

- le faible nombre d'opérations en non souverain rendant le scénario ci-dessus très sensible à la non-réalisation d'une seule opération,
- la dépendance à la garantie fédérale en souverain,
- le rattachement de certaines contreparties au risque souverain modifiant la répartition entre souverain et non souverain,
- le nouveau cadre d'appétence au risque de l'AFD,
- plus généralement, les nouvelles orientations politiques à partir de début 2019 et leurs incidences tant sur le calendrier des réformes que sur les besoins de financement externe.

Modalités de suivi de la stratégie

La stratégie sera suivie au moyen d'indicateurs et fera l'objet au 1^{er} trimestre de chaque année d'une note annuelle de suivi, qui constituera un outil de dialogue entre l'AFD et les ministères qui la suivent, d'une part, et entre l'agence à Brasília, le bureau PROPARGO à São Paulo, le responsable pays (RP), le département géographique et siège de PROPARGO, d'autre part.

Le suivi permettra d'identifier si des inflexions sont nécessaires en cours de période. La note comprendra notamment i) des éléments marquants du contexte, ii) une synthèse de l'activité comprenant une revue quantitative et qualitative du portefeuille (projets en cours d'identification, d'instruction, engagés, en cours d'exécution et achevés), ainsi que la notation qualité du portefeuille AFD et la quantification des indicateurs définis, iii) une note de commentaires explicitant le degré d'avancement de la stratégie, les évolutions constatées, les mesures proposées, etc.

Au-delà de ce suivi annuel, la stratégie Brésil fera l'objet d'une revue à mi-parcours de sa mise en œuvre, en 2020, qui permettra d'intégrer l'activité du Groupe dans son intégralité. Elle proposera une programmation opérationnelle au Brésil issue de la délégation à PROPARGO du financement du secteur privé à l'horizon 2020 et tenant compte des attributions d'Expertise France. Les deux premières années de la stratégie (2018 et 2019) seront mises à profit pour construire avec PROPARGO cette inclinaison stratégique et développer une activité de prospection cohérente avec les enjeux globaux et complémentaires des interventions de l'AFD.

Une revue annuelle de portefeuille avec le ministère du Plan brésilien sera par ailleurs mise en place.

⁵² hors la possibilité qui semble s'ouvrir aux collectivités locales brésiliennes d'emprunter en direct à l'extérieur (sans la garantie fédérale, donc théoriquement en « non souverain »).

LISTE DES SIGLES

ADEME: Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

APD: Aide Publique au Développement

AFD: Agence Française de Développement

BACEN: BAncO CENtral do Brasil - Banque centrale brésilienne

BDMG: Banque de Développement du Minas Gerais

BID: Banque Interaméricaine de Développement

BNB: Banque du Nordeste du Brésil

BNDES: Banque Nationale de Développement Économique et Social

BRDE: Banque Régionale de Développement de l'Extrême sud du Brésil

BRICS: Groupe des premières puissances émergentes (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud)

CAD-OCDE: Comité d'Aide au Développement - Organisation de coopération et de développement économiques

CAF: Corporacion Andina de Fomento, Banque de développement de l'Amérique latine

CAIXA (ou CEF): Caixa econômica federal, banque publique, équivalent de la CDC en France

CDC: Caisse des Dépôts et Consignation

CICID: Comité interministériel de la coopération internationale et du développement

CO₂ (ou Tég CO₂): Dioxyde de carbone (ou tonne équivalente de CO₂)

CUF: Cités Unies France

CVS: Croissance verte et solidaire

DAECT: Direction des Affaires Étrangères pour la Coopération Décentralisée

EE: Efficacité énergétique

ER: Énergies renouvelables

ESCO: Energy Servicing Companies

FASEP: Fonds d'étude et d'aide au secteur privé

FEXTE: Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences

FFEM: Fonds Français pour l'Environnement Mondial

FIGOL: Facilité de financement des collectivités territoriales françaises

FINEP: Agence de financement d'études et projets d'innovation pour le développement

FONPLATA: Fondo financiero para el desarrollo de la Cuenca del Plata

FUNAI: Fondation Nationale de l'Indien

GCF: Green Climate Fund, fonds vert pour le climat

GEMMES: Generalized Monetary Multisectoral Macrodynamics for the Ecological Shift, outil de modélisation macroéconomique appliqué aux enjeux de transition écologique

GES: Gaz à effet de serre

IBGE: Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística - Institut brésilien de Géographie et Statistique

ICC: Industries Culturelles et Créatives

IDFC: International Development Finance Club (club Banques de développement non multilatérales)

IPEA: Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada - Institut de recherche économique appliquée

INDC ou NDC: (Intended) Nationally Determined Contribution

JICA: Agence japonaise de coopération internationale

KFW: Banque de développement allemande (Kreditanstalt für Wiederaufbau)

LAIF: Latin America Investment Facility

ODD: Objectifs de développement durable, en portugais = ODS: Objetivos de Desenvolvimento Sustentável

OMC: Organisation Mondiale du Commerce

PCET: Plan Climat-Energie Territorial

PEEB: Programme pour l'Efficacité Énergétique des Bâtiments

PNUD: Programme des Nations Unies pour le développement

POS: Plan d'orientations stratégiques

PPI: Programme du gouvernement Temer de soutien à l'investissement dans les infrastructures

PPP: Partenariats Public-Privé

RSE: Responsabilité Sociale et Environnementale

SEEG: Système d'Estimation des Emissions de GES, de l'Observatoire du Climat brésilien

SELIC: Sistema Especial de Liquidação e Custodia - taux directeur de la banque centrale brésilienne

SER: Service Économique Régional (basé à Brasília avec antennes à Rio et São Paulo)

STOA: Fonds d'investissement conjoint CDC-AFD pour les infrastructures

⁵³ Taux d'intérêt de base de l'économie brésilienne (comparable au federal funds target rate de la FED ou au taux de refinancement de la BCE) = moyenne des taux d'intérêt interbancaires calculés pour le commerce de titres publics d'une durée de 1 jour. Les évolutions du taux SELIC, décidées par la BACEN, se répercutent sur les taux d'intérêt des produits bancaires (hypothèques, épargne, emprunts).

Qu'est-ce que l'AFD ?

Institution financière publique et solidaire, l'AFD est l'acteur central de la politique de développement de la France. Elle s'engage sur des projets qui améliorent concrètement le quotidien des populations, dans les pays en développement, émergents et l'Outre-mer.

Intervenant dans de nombreux secteurs - énergie, santé, biodiversité, eau, numérique, formation -, l'AFD accompagne la transition vers un monde plus sûr, plus juste et plus durable, un monde en commun.

Son action s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD).

Présente dans 109 pays via un réseau de 85 agences, l'AFD accompagne aujourd'hui plus de 3500 projets de développement. En 2017, elle a engagé 10,4 milliards d'euros au financement de ces projets.

<http://www.afd.fr>

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Tél. : +33 1 53 44 31 31 – Fax. : +33 1 44 87 99 39
5, rue Roland Barthes, 75 598 Paris Cedex 12 – France

www.afd.fr

